

Inspection générale de l'administration
de l'Éducation nationale et de la Recherche

Situation budgétaire de l'université Paul Valéry Montpellier 3

Note à

madame la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



LISTE DES DESTINATAIRES

MADAME LA MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

CABINET

- M. Jacques FONTANILLE
- M. Jean-Richard CYTERMANN
- M. Emmanuel GIANNESINI

ENVOIS PROPOSÉS

- Madame la directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle
- Madame le recteur de l'académie de Montpellier
- Madame la présidente de l'université de Paul Valéry de Montpellier

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

*Inspection générale de l'administration
de l'éducation nationale et de la recherche*

**Situation budgétaire de l'université Paul Valéry
Montpellier 3**

Note à

madame la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Octobre 2013

Jean-François PICQ
Éric PIMMEL

*Inspecteurs généraux de l'administration
de l'éducation nationale et de la recherche*

Maryelle GIRARDEY-MAILLARD

*Chargée de mission à l'inspection générale de
l'administration de l'éducation nationale et de la
recherche*

Table des matières

Préambule.....	5
1. Le déficit de l'université constaté en 2012 est l'effet cumulé de plusieurs facteurs.....	5
1.1. L'université affiche un déficit de l'exercice en 2012.....	5
1.2. Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) font ressortir les facteurs de déficit entre 2011 et 2012.....	6
1.3. L'analyse du bilan fait apparaître une situation qui reste confortable.....	9
2. Le budget 2013 présente un déficit important.....	11
2.1. La prévision de masse salariale, dont les montants progressent de 5,1%, repose sur des données très fiables.....	11
2.2. Les prévisions de charges externes incluent des opérations qui ne seront pas réalisées au cours de l'exercice.....	11
2.3. Une erreur technique conduit à sous-évaluer le déficit prévisionnel qui devrait se monter à l'issue de l'exercice à 1,8 M€.....	11
2.4. La croissance des recettes prévisionnelles ne permet pas d'enrayer le déficit.....	12
3. L'évolution des effectifs et de l'offre de formation de l'université Paul Valéry contribue fortement à ses difficultés financières.....	14
3.1. Des effectifs en augmentation à partir de 2010 en raison d'un afflux en premier cycle.....	14
3.2. L'ouverture progressive de formations sur Béziers à partir de 2009 n'a pas entraîné une augmentation des effectifs.....	17
3.3. Des pourcentages d'étudiants issus de bacs technologiques et professionnels plus élevés que dans les autres universités.....	18
3.4. Des inscriptions d'étudiants issus des catégories « ouvriers » et « employés » en baisse alors que le nombre de boursiers est en augmentation.....	19
3.5. Des H/E globalement faibles, de nombreux cours mutualisés.....	20
3.6. Une hausse des heures ETD effectuées par composantes de près de 20 000 heures entre 2010-2011 et 2011-2012.....	21
3.7. Un taux de couverture contrasté.....	23
4. La masse salariale évolue de façon préoccupante.....	24
4.1. Composition de la masse salariale globale.....	24
4.2. La masse salariale de la bibliothèque interuniversitaire.....	26
4.3. La masse salariale de l'université hors bibliothèque interuniversitaire.....	26
4.4. Evolution des déterminants de la masse salariale.....	31
4.5. Les éléments de prévision de la masse salariale 2013 font apparaître des évolutions contrastées.....	35
5. Consciente du caractère structurel de ses difficultés, l'université envisage des mesures de retour à l'équilibre qui bouleversent le fonctionnement actuel.....	36
5.1. L'université a conscience que ses difficultés sont structurelles.....	37
5.2. Lors du débat d'orientation budgétaire 2014, l'université s'est prononcée pour des mesures radicales.....	38
6. La comparaison de la dotation déterminée par le modèle d'allocation SYMPA entre un échantillon d'universités de même typologie ne fait pas ressortir des disparités de traitement.....	38
6.1. Les personnels.....	38
6.2. La dotation théorique « enseignement ».....	39
6.3. La dotation théorique recherche.....	41
Conclusion.....	42

PREAMBULE

Une mission de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche est intervenue à la demande du cabinet de la ministre auprès de l'université Paul Valéry de Montpellier (UPV) en raison d'une situation financière inquiétante.

La demande du cabinet portait sur l'établissement d'un diagnostic financier de l'université permettant une connaissance renforcée de la situation et une identification des marges de manœuvre et des pistes d'améliorations possibles en vue d'un retour à l'équilibre.

Trois inspecteurs se sont rendus à deux reprises dans l'établissement les 3 octobre et 10 et 11 octobre 2013. Ils ont rencontré à cette occasion l'équipe de direction de l'université ainsi que les principaux chefs de service. Ils ont également pu faire part de leurs premières observations et analyses à Madame le recteur nouvellement nommée dans l'académie.

Les premiers constats confirment une situation délicate : le compte de résultat 2012 comme le compte de résultat prévisionnel 2013 sont présentés avec un déficit important.

Le déficit du compte de résultat de l'exercice 2012 tient à la fois à des raisons d'ordre technique mais aussi d'ordre structurel.

Cependant le fond de roulement, d'un bon niveau, permet d'envisager la mise en œuvre d'une stratégie pluriannuelle de retour à l'équilibre.

Les difficultés rencontrées par l'université ont principalement pour origine l'évolution des effectifs et de l'offre de formation qui ne parvient pas à trouver les ressources suffisantes pour en assurer le financement.

1. Le déficit de l'université constaté en 2012 est l'effet cumulé de plusieurs facteurs

1.1. L'université affiche un déficit de l'exercice en 2012

Comme le montre le tableau ci-dessous, l'université, après une période délicate en 2007, a présenté jusqu'en 2011 des résultats excédentaires. Ce n'est qu'en 2012 qu'elle connaît un renversement de tendance important avec un déficit de 1,82 M€. Les prévisions 2013 font ressortir un nouveau déficit de plus de 2,2 M€.

Evolution du résultat

2007	2008	2009	2010	2011	2012	Prévisions 2013
-704 035	1 342 049	2 670 633	3 827 686	1 004 840	-1 820 157	-2 265 313
			-1 500 000	Subv équipement		
			-1 200 000	Mise en sécurité		

Source : données UPV

Cependant, ces premiers éléments mettent en évidence des résultats erratiques, pour l'essentiel liés à de mauvais rattachement des produits et des charges à l'exercice.

Ainsi, l'exercice 2010 qui présente un excédent de 3,8 M€ avait intégré dans son compte de résultat deux subventions d'investissement de l'Etat, l'une pour le premier équipement du nouveau bâtiment Saint-Charles et l'autre destinée à des travaux de sécurité qui n'ont pas été consommées au cours de l'exercice.

Capacité d'autofinancement						
2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
-264 736	1 402 535	3 161 093	3 099 118	1 621 918	276 768	-2 265 313

Source : données UPV

La capacité d'autofinancement (CAF) connaît les mêmes variations que les résultats.

Les prévisions du budget 2013 sont lourdement négatives. Toutefois, l'ampleur des changements apportés aux modes de comptabilisation au cours de l'exercice ne permet pas d'en assurer la juste appréciation.

En effet, depuis septembre 2010, sous l'impulsion d'une nouvelle agent comptable, la comptabilité de l'établissement a connu de nombreux travaux destinés à améliorer la qualité comptable. Les différentes dispositions techniques comptables mise en œuvre ont des effets importants sur les résultats et le haut du bilan. Ces effets contribuent à renforcer la tension à l'intérieur de l'établissement et accentuent le sentiment de fragilité financière.

1.2. Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) font ressortir les facteurs de déficit entre 2011 et 2012

Ce chapitre s'attachera à rechercher les causes du déficit important apparu en 2012 alors que rien ne permettait de le prévoir en 2011.

L'analyse proposée à partir des soldes intermédiaires de gestion recouvre le périmètre financier de l'université le plus large afin de coïncider avec le périmètre retenu par le commissaire aux comptes. Il comprend par conséquent, outre l'université, deux services à comptabilité distinctes qui ont peu d'influence sur le résultat (fondation et université du tiers-temps) et un service interuniversitaire au sein duquel est gérée la BIU.

La comparaison entre les résultats net 2011 et 2012 met en évidence une perte de l'ordre de 2,8 M€. L'analyse des soldes intermédiaires de gestion permet d'en comprendre les ressorts.

1.2.1. La valeur ajoutée

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	2011	2012
+ Ventes et prestations de services (C.A.)	7 567 410	7 156 906
<i>dont :</i>		
. études	46 928	28 232
. droits	5 283 449	5 144 118
. prestations de recherche	78 422	88 152
. prestations et travaux informatiques	14 371	14 371
. formation continue	702 217	891 232
. colloques	53 415	41 921
. ventes de publications	106 933	78 106
. autres prestations de service	534 279	609 827
. produit des activités annexes	746 773	260 935
+ Production stockée	-6 320	69 092
+ Production immobilisée		
- Achats	2 992 116	2 689 928
<i>dont :</i>		
. fournitures non stockables de fluides, eau, énergie	686 513	677 955
. fournitures et mat. enseign. et recherche non immob.	66 521	34 511
- Services extérieurs	3 839 575	3 898 261
<i>dont :</i>		
. travaux d'entretien et de réparations	903 740	1 078 890
- Autres services extérieurs (sauf personnel extérieur)	4 115 930	4 218 158
<i>dont :</i>		
. contrats de nettoyage	711 078	758 414
= VALEUR AJOUTEE	-3 386 532	-3 580 349

La valeur ajoutée mesure le solde des ressources propres après paiement des achats de fournitures ou de service ; elle varie très peu entre les deux années.

On notera que malgré une augmentation des effectifs de près de 1000 étudiants, les droits d'inscriptions apparaissent en diminution de 139 K€

Si l'on opère une distinction entre les droits perçus au titre de l'UPV et ceux qui l'ont été au titre de la BIU qui englobe les effectifs des trois universités de Montpellier, on constate que la perte de recettes liée aux droits étudiants est légèrement plus importante encore pour l'UPV, comme le fait ressortir le tableau ci-dessous.

Détail du compte 7061 droits étudiants

	2011	2012	Variations 2012/2011
UPV	3 825 824	3 671 620	-154 204
BIU	1 167 141	1 264 593	97 452
UTT	260 483	207 904	-52 579

Sources : UPV retraitement IGAENR

Une analyse plus détaillée montre que la baisse des droits correspond à une baisse des droits des DU qui diminuent de 226 671 € soit - 11,38%. Le produit des droits correspondants aux diplômes nationaux augmente très faiblement de 41 479 € soit de 2,2%. Il est peu vraisemblable que l'augmentation des effectifs étudiants ne concerne principalement que des étudiants boursiers ; des éclaircissements sur ce point pourraient utilement être apportés par l'université.

Enfin, l'examen des composants de la valeur ajoutée fait également ressortir une diminution de 439 K€ du compte 708 « autres produits des activités annexes » : cette diminution est la conséquence de la signature d'une nouvelle convention avec l'IUFM qui met un terme au reversement des heures d'enseignement dispensées par les enseignants de l'UPV au titre de la préparation aux concours des métiers de l'enseignement.

La recette perçue en 2011 correspond toutefois à la facturation de deux années.

1.2.2. L'excédent brut d'exploitation

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	2011	2012
Valeur ajoutée	-3 386 532	-3 580 349
+ Subventions d'exploitation Etat	18 157 510	83 595 085
<u>dont :</u>		
. Ministère de tutelle - D.G.F.	18 033 820	83 463 180
. Ministère de tutelle - Recherche		
+ Subventions d'exploitation Collectivités Publiques et Organismes Internationaux	2 202 915	2 152 956
<u>dont :</u>		
. subventions Collectivités Publiques (Rég., Dépt, autres)	974 034	802 856
. CNASEA (C.E.S. et emplois jeunes)	51 237	
. subventions Union Européenne et Organismes Internat.	647 539	778 222
+ Dons / legs et autres subventions d'exploitation	169 074	151 758
<u>dont :</u>		
. taxe d'apprentissage	168 024	151 758
- Charges de personnel (y c. le personnel extérieur)	13 571 981	79 625 431
<u>dont :</u>		
. personnel extérieur	71 845	
. cours complémentaires	2 647 687	3 657 357
. personnel recruté en application de conventions		
- Impôts, taxes et versements assimilés s/ rémunérations	182 573	1 055 861
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 832	30 114
= EXCEDENT (ou I.) BRUT(e) D'EXPLOITATION	3 385 582	1 608 044

L'excédent brut d'exploitation (EBE) est la ressource d'exploitation (après paiement des charges de personnel et avant amortissement) dégagée au cours de l'exercice appelée marge sur coûts directs. Concrètement, ce niveau de résultat cumule la valeur ajoutée et les subventions perçues et en retranche la masse salariale et les impôts.

L'écart entre 2011 et 2012 est de 1,7 M€ : il porte sur un seul facteur, le différentiel existant entre l'augmentation des charges de personnels et l'augmentation de la dotation de l'Etat.

En effet, les subventions des autres collectivités restent sensiblement à leur niveau de 2011 (en légère baisse de 50 K€).

En revanche, l'augmentation des charges de personnel est supérieure à l'augmentation des subventions de l'Etat de 1,6 M€.

Une analyse plus précise des évolutions de la masse salariale sera produite dans la suite de ce rapport. A ce stade d'examen, il convient de noter que le montant des heures complémentaires et des vacances a augmenté de 1 M€, le solde restant pouvant être imputé à un écart entre la dotation Etat et la masse salariale Etat de 0,6 M€.

Le déficit structurel de l'université est donc principalement perceptible au niveau de l'EBE.

1.2.3. Le résultat d'exploitation

Le troisième niveau de l'analyse financière retrace les opérations calculées, principalement les amortissements et provisions du côté des charges, et la quote-part des subventions d'investissement virée au résultat, la neutralisation des amortissements et les reprises sur provisions, du côté des produits.

Cette partie calculée de l'exploitation a fait l'objet de nombreux retraitements destinés à améliorer la sincérité des résultats et du bilan. Elle accroît conjonctuellement le déficit sans pour autant dégrader la trésorerie et les capacités de paiement de l'établissement.

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	2011	2012
Excédent (ou insuffisance) brut(e) d'exploitation	3 385 582	1 608 044
+ Reprises sur amortissements et provisions	939 943	1 642 532
+ Transfert de charges d'exploitation		
+ Autres produits	280 204	166 527
- Autres charges	1 953 001	2 130 131
- Dotations aux amortissements et provisions	2 966 851	5 446 197
+ Produits issus de la neutralisation des Amortissements	15 284	1 639 435
+ Quote-part des subv. d'inv. virée au résultat de l'ex.	1 394 547	475 031
= RESULTAT D'EXPLOITATION	1 095 707	-2 044 760

Des travaux de natures différentes ont été réalisés.

Une partie des opérations a porté sur le rattachement des opérations à l'exercice et ont conduit à une diminution des résultats par report de recettes.

D'autres opérations ont concerné la fiabilisation du calcul des amortissements. Cette opération a principalement porté sur la valeur et la consistance des biens acquis et devrait se poursuivre en 2013 par une fiabilisation des origines de financement.

Plusieurs opérations ont fait l'objet de provisions ou de réajustement de provisions :

- une provision destinée à couvrir les heures complémentaires réalisées et non payées au titre de l'exercice 2011
- les CET acquis au cours de l'exercice

- une provision pour créance douteuse comptabilisée pour 670 195 € : elle concerne une subvention maintenance du contrat quadriennal 2008 titrée par l'établissement sur la base des autorisations d'engagement mais sans attendre la confirmation sous la forme de crédits de paiement. Comme l'a rappelé la ministre de l'enseignement supérieur dans une lettre adressée à l'établissement le 26 avril 2013, les autorisations de paiement ou d'engagement comptabilisées comme une créance chez l'opérateur ne constituent pas une dette pour l'Etat. Cette provision ne dispose pas de véritables fondements juridiques.

Ces différentes opérations comptables pèsent pour près de 2 M€ dans le déficit de l'exercice.

1.2.4. Le résultat financier et le résultat exceptionnel

Deux autres soldes viennent compléter le résultat d'exploitation : il s'agit du résultat financier dont le montant très faible de 18 K€ est en diminution de plus de 80 K€ par rapport à 2011 et le résultat exceptionnel de 207 K€ qui comprend notamment des éléments calculés de rattachement à l'exercice des ressources de la fondation. Ces deux résultats intermédiaires n'interviennent que marginalement dans la variation du résultat final.

1.2.5. L'impact de la BIU sur le résultat

En application de l'instruction complémentaire M93 du 2.11.2009, la BIU, gérée par l'UPV, sous forme d'un service interuniversitaire, ne fait pas partie du budget agrégé. Pour compléter l'analyse il convient par conséquent d'examiner l'impact de cette gestion sur le résultat net global tel qu'il a été décrit précédemment.

Le tableau ci-dessous met en évidence l'effet légèrement favorable des comptes de la BIU sur le résultat global. Toutefois cet effet favorable ne modifie pas l'analyse d'ensemble.

Apport de la BIU dans le résultat global de l'UPV

	Global	BIU	Résultat agrégé
Résultat net 2011	1 004 840	217 081	787 759
Résultat net 2012	-1 820 157	335 146	-2 155 303
Variation	-2 824 997	118 065	-2 943 062

Source : UPV retraitement IGAENR

1.3. L'analyse du bilan fait apparaître une situation qui reste confortable

Fonds de roulement net global						
	2007	2008	2009	2010	2011	2012
FRNG Global	5 279 821	8 629 749	11 634 236	12 763 516	13 009 359	12 382 027
FRNG BIU*					798 094	1 142 159
FRNG UPV*					12 211 265	11 239 868

Les données 2007 - 2001 sont issues de papiers dont l'IGAENR n'a pas cherché à vérifier le périmètre

Source : données UPV

Le fonds de roulement est d'un bon niveau : il représentait à la fin 2012 44 jours de dépenses décaissables, indicateur qui situe l'université dans la moyenne supérieure des universités de cette importance.

Il est à noter que le montant du fonds de roulement a plus que doublé depuis l'élection de la nouvelle équipe présidentielle qui avait fait de l'assainissement de la situation financière de l'université l'objectif prioritaire de son premier mandat.

Comme dans le cas de l'analyse des résultats, la part du fonds de roulement affectée à la BIU est importante, mais pas de nature à modifier l'appréciation quant à la santé financière de l'université.

L'évolution du fonds de roulement appelle deux observations :

- Le fonds de roulement comprend probablement des subventions affectées en cours d'utilisation dont il est délicat d'évaluer le montant. Comme cela a déjà été mentionné, deux subventions ont fait l'objet d'un titre de recette en section de fonctionnement en 2010 sans avoir été consommées au cours de cet exercice. La subvention affectée au premier équipement du bâtiment Saint-Charles a été consommée en 2012. L'autre qui concerne des mises en sécurité est en cours d'utilisation.
- L'agent comptable envisage de modifier les modalités de comptabilisation de certaines provisions destinées à couvrir les risques sociaux. Ces nouvelles modalités auront pour effet de faire basculer des montants du fonds de roulement vers les dettes. Si ces mesures n'ont aucun effet sur la trésorerie, elles se traduiront par une diminution du fonds de roulement.

La légère diminution du fonds de roulement est liée à la poursuite des dépenses d'investissement parallèlement à une diminution des recettes qui y sont dédiées.

La diminution des recettes d'investissement tient à plusieurs facteurs :

- un facteur technique : à partir d'une lecture très restrictive de la note DAF/2007/073 du 13 juillet 2007 portant sur l'imputation des dépenses de l'action 14 « immobilier », toutes les subventions d'équipement sont comptabilisées depuis 2010 en section de fonctionnement. Cette solution technique, recommandée par une instruction de 2007 pour les subventions d'équipement versées par l'Etat, nécessite une grande maîtrise par l'établissement de ses charges de fonctionnement pour dégager sous forme de résultat les éléments de CAF correspondants. Dans les périodes de contrainte économique, ce traitement aura pour effet de masquer les difficultés budgétaires au niveau du résultat et de réduire les ressources d'investissement. En tout état de cause, il conviendrait d'éviter cette technique dans le cas des subventions CPER et de mettre en place dans l'établissement un suivi des subventions d'équipement.
- la baisse de la CAF, consécutive au déficit de l'exercice.

Le tableau de financement retrace les variations de CAF et de subvention d'équipement ainsi que le volume des dépenses d'investissement et leur conséquence sur le niveau du fonds de roulement.

Tableau de financement							Total depuis 2007	Moyenne annuelle sur la période	%
	2007	2008	2009	2010	2011	2012			
CAF	-264 736	1 402 535	3 161 093	3 099 118	1 621 918	276 768	9 296 696	1 549 449	45,43%
Recettes	695 941	2 392 208	1 411 471	200 500	500 777	21 000	5 221 897	870 316	25,52%
Dépenses	643 282	444 815	1 562 608	3 138 769	1 812 417	970 586	8 572 476	1 428 746	
Variation FDR	-212 077	3 349 928	3 009 956	160 849	310 278	-672 818	5 946 116	991 019	29,06%

Source : données UPV

On observe le très faible montant comptabilisé en recette d'investissement. Les investissements réalisés depuis 2007 ont été financés à 45% par l'autofinancement et 25% par des subventions d'équipement. Le solde s'est opéré par diminution du fonds de roulement.

La poursuite de la politique d'investissement dépend aujourd'hui totalement de la faculté de l'université à maintenir une capacité d'autofinancement suffisante.

Malgré ces réserves, la mission considère que le montant actuel du fonds de roulement ne place pas l'UPV dans une situation d'alerte.

2. Le budget 2013 présente un déficit important

Le budget initial 2013 a été présenté avec un déficit de 2 282 997 €. Il a fait l'objet de deux décisions modificatives qui l'ont ramené à 1,2 M€.

L'analyse des dépenses s'effectue comme suit.

2.1. La prévision de masse salariale, dont les montants progressent de 5,1%, repose sur des données très fiables

La masse salariale globale s'accroît de 5,1%. Outre la rémunération des personnels permanents de l'établissement, elle comprend également à hauteur de 1,2 M€ une augmentation des rémunérations correspondant à un projet LABEX et un projet IDEFI.

Le montant comprend également une augmentation de 0,5 M€ des heures complémentaires et des vacances dont 0,12 M€ pour l'IDEFI. L'augmentation de cette ligne budgétaire correspond d'une part, à la poursuite de l'augmentation du nombre d'heures et d'autre part à une proportion plus importante de vacataires.

L'augmentation prévue de la masse salariale repose sur des données très fiables. La méthode de calcul est irréprochable. La prévision d'augmentation de la rémunération brute de 736 527 € repose sur une projection de la situation individuelle de chaque personnel (prévisions de promotion, répercussion en année pleine des promotions N-1, prévisions des flux de départs, calcul des recrutements prévisibles sur la base d'un coût moyen).

L'augmentation des cotisations sociales est évaluée à 2 459 787 € soit + 7,5% dont 1 858 181 € de CAS pension (+ 5.75%).

2.2. Les prévisions de charges externes incluent des opérations qui ne seront pas réalisées au cours de l'exercice

Les prévisions de charges externes hors budgets annexes et BIU ont augmenté de 9,2% par rapport aux réalisations 2012. Une partie de l'augmentation est imputable aux projets LABEX et IDEFI et au programme international AVERROES et n'a donc pas de conséquence sur le résultat. Le solde correspond à une surestimation des surcoûts de nettoyage liés au bâtiment Saint-Charles ainsi qu'à deux projets (Musée du moulage, schéma directeur DSI) qui n'ont pas abouti. L'université prévoit une annulation de ces crédits pour un montant de l'ordre de 0,4M€ d'ici la fin de l'exercice.

2.3. Une erreur technique conduit à sous-évaluer le déficit prévisionnel qui devrait se monter à l'issue de l'exercice à 1,8 M€

Le budget 2013 a été construit, de façon involontaire, sur une impasse de 1,6 M€. En effet, une reprise sur provision de ce montant est inscrite au budget au titre des heures complémentaires de l'année 2012, sans que l'ouverture de crédit correspondante n'ait été inscrite en dépense.

A partir de ces éléments, on peut considérer que l'exécution 2013 devrait se traduire par un déficit final de 1,8 M€ selon le détail ci-dessous :

Déficit prévisionnel 2013

Déficit prévu au budget modifié 2013	-1 200 000
Dotations en provision omises au budget	-1 600 000
Reprise sur provision complémentaire	600 000
Ouvertures de crédits non consommées	400 000
Atterrissage 2013	-1 800 000

Source : retraitement IGAENR du budget

2.4. La croissance des recettes prévisionnelles ne permet pas d'enrayer le déficit

La dotation de l'université (hors actions spécifiques), se monte à 84 305 586 €. Elle est en augmentation de 1,98% par rapport à 2012. Elle comprend une réserve de précaution de 241 656 € et une contribution au redressement des comptes publics de 400 747 €.

Le tableau joint montre un différentiel entre la progression de la masse salariale et celle de la dotation de 1,5 M€ qui explique à lui seul le déficit prévisible.

Masse salariale	
Socle 2012 réalisé	80 681 291
Prévisions BR2 (hors labex et IDEFI)	83 862 761
Variation	3 181 470
%	3,79%
Dotations hors action spécifiques	
Notification décembre 2012	82 147 438
Notification juin 2013	83 803 677
Variation	1 656 239
%	1,98%
Ecart Dotation globale - Masse salariale	1 525 231

Source : budget UPV, notifications DGSIP

Globalement, du côté des autres ressources, le budget 2013 prévoit une augmentation des produits encaissables hors dotation de l'ordre de 0,9 M€ qui ne peut compenser l'accroissement de la masse salariale.

Prévisions de recettes 2013

Intitulé	Réalisé 2011	Réalisé 2012	BI 2013	BR2	2013 (BR2)/ 2012
Ventes de biens et services	7 567 410	7 156 906	7 246 522	7 353 819	2,8%
Production stockée var. exercice	-6 320	69 092	1 928 009	2 410 592	3388,9%
0					
0					
DGF	18 033 820	83 463 180	85 350 538	84 649 602	1,4%
Autres subventions d'exploitation	2 495 679	2 436 619	2 092 754	3 159 527	29,7%
Autres produits de gestion courante	280 204	166 527	142 823	218 196	31,0%
Produits financiers	104 525	18 173	20 000	20 000	10,1%
Produits exceptionnels	37 326	630 121	186 500	310 858	-50,7%
<i>Produit des cessions d'éléments d'actif</i>					
Quote-part subv. d'investissement rapportée au résultat	1 394 547	475 031	1 173 317	1 173 317	147,0%
Produits issus de la neutralisation	15 284	1 639 435	3 305 274	3 305 274	101,6%
Reprises sur provisions	939 943	1 642 532	1 600 000	1 600 000	-2,6%
Total des produits	30 862 417	97 697 616	101 872 420	104 201 185	104,3%

Source : UPV

Le budget 2013 inclut une augmentation des produits de la formation continue de 29%, les recettes s'établissant à 1 798 745 € pour un montant réalisé en 2012 de 1 527 927 €. Cette progression, si elle se vérifie, est à noter positivement. En effet, jusqu'en 2011, l'activité de formation continue de l'université semblait d'un niveau modeste. Comparée aux universités de même typologie, l'université Paul Valéry Montpellier 3 présentait une activité plus réduite que la moyenne, et positionnée comme le met en évidence le tableau ci-dessous sur des créneaux faiblement financés, le coût de l'heure facturée étant le plus faible de l'échantillon.

Activité de formation continue année civile 2011

Nom de l'établissement	Volume Financier (en €)	Nb Stagiaires Formation	Heures Stagiaires Total	Coût heure stagiaire
UNIVERSITE MONTPELLIER 3 PAUL	1 213 298	1 736	421 194	2,88
UNIVERSITE BORDEAUX 3 MICHEL D	535 283	1 122	141 048	3,80
UNIVERSITE GRENOBLE 3 STENDHAL	619 200	1 289	157 867	3,92
UNIVERSITE TOULOUSE 2 LE MIRAI	2 058 691	4 302	485 030	4,24
UNIVERSITE PARIS 3 SORBONNE NO	616 338	884	138 526	4,45
UNIVERSITE RENNES 2 HAUTE BRET	967 351	1 703	212 257	4,56
TOTAL	6 010 161	11 036	1 555 922	3,86
UNIVERSITE PARIS OUEST NANTERR	3 843 429	4 699	763 759	5,03
UNIVERSITE PARIS 4 PARIS SORBO	3 316 323	29 458	500 546	6,63
UNIVERSITE LILLE 3 CHARLES DE	1 572 349	2 418	161 314	9,75

Source : AcAdoc base documentaire des services statistiques

3. L'évolution des effectifs et de l'offre de formation de l'université Paul Valéry contribue fortement à ses difficultés financières

L'analyse financière met en évidence une augmentation importante des heures complémentaires et des vacances en 2012. C'est pourquoi la mission s'est attachée à comprendre les ressorts de cette évolution.

L'université Paul Valéry se compose d'un institut ITIC (information et communication) et de cinq composantes :

UFR 1 – Lettres (grec, latin, Littérature), philosophie, psychanalyse, arts (théâtre et spectacle vivant, cinéma et audiovisuel, arts numériques, musique, arts plastiques).

UFR 2 - Langues et cultures étrangères et régionales et Langues étrangères appliquées (LEA)

UFR 3 - Sciences humaines et sciences de l'environnement (histoire, géographie-aménagement, histoire de l'art-archéologie, biologie-écologie-environnement).

UFR 4 - Sciences économiques, mathématiques et sociales (AES, ingénierie sociale, mathématiques et informatiques appliquées)

UFR 5 - Sciences du sujet et de la société (psychologie, sociologie, ethnologie).

La plupart des composantes ont vu leurs effectifs augmenter régulièrement depuis trois ans.

3.1.Des effectifs en augmentation à partir de 2010 en raison d'un afflux en premier cycle

	2004-05	2007-08	2009-10	2010-11	2011-12	Evolution 2004/2012	Evolution 2010/2012
UPV (M3)	19 188	16 117	16 601	17 803	18 620	-2,96%	4,59%
Languedoc-Roussillon	66 903	64 727	70 294	71 818	73 441	9,77%	2,26%
Tertiaires - lettres et sc. humaines	246 824	222 889	227 372	227 340	228 780	-7,31%	0,63%
Universités	1 435 225	1 391 962	1 486 390	1 473 955	1 481 876	3,25%	0,54%

Source : PaPESR

Les effectifs de l'université ont baissé de 2004 à 2010, avec une diminution de 13% du nombre d'inscrits, avant d'augmenter de 12% au cours des deux années suivantes.

Entre 2009-10 et 2011-12 l'université a enregistré plus de 2 000 étudiants supplémentaires. Ce mouvement de hausse prend fin en 2012-13. Avec 18 399 inscrits en 2012-13 (source APOGEE IA) les inscriptions sont stables par rapport à l'année précédente (18 620).

Sur la période 2004 à 2012, les effectifs de l'UPV ont diminué de près de 3% alors que la région Languedoc Roussillon se révélait très attractive avec une hausse de près de 10%. Au niveau national l'UPV perd moins d'étudiants que l'ensemble des universités de LLSH (-7,31%).

A partir de 2010-2011, l'évolution des inscriptions est plus favorable à l'UPV que sur l'ensemble de la région (4,59% contre 2,26%). La progression du nombre des étudiants est à signaler alors que les effectifs nationaux stagnent (+ 0,63%).

Cependant, comme cela a déjà été indiqué, ces augmentations d'effectifs ne se retrouvent pas totalement dans une progression du produit des droits étudiants. Une partie de l'augmentation pourrait être aussi la conséquence de doubles inscriptions ou d'accords passés avec des établissements du second degré. L'université est invitée à clarifier ce point.

3.1.1. Les effectifs étudiants inscrits en premier cycle sont en forte augmentation

Cette augmentation des effectifs est entièrement due à l'afflux d'étudiants en premier cycle dans lequel les inscriptions enregistrent une hausse de plus de 21%. (cf. tableau ci-dessous).

Cursus	2009-10	2010-11	2011-12	Evolution 2012/10
Tous cursus	16 601	17 803	18 620	12,16%
1er cycle	10 659	11 408	12 944	21,44%
2ème cycle	5 138	5 685	4 934	-3,97%
3ème cycle	804	710	742	-7,71%

Source : PAPESR

Entre 2004-05 et 2011-12 l'effectif a évolué de façon différenciée selon les disciplines.

Disciplines	2004-05	2007-08	2009-10	2010-11	2011-12
Toutes disciplines	19 188	16 117	16 601	17 803	18 620
Droit, sciences économiques, AES	1 676	1 380	1 362	1 407	1 586
Lettres, langues et sciences humaines	17 374	14 647	15 166	16 340	16 977
Sciences et sciences de l'ingénieur	138	90	73	56	57

Source : PaPESR

Selon ce tableau renseigné par l'établissement les progressions les plus fortes concernent l'ITIC créé en 2008, l'UFR1 (lettres et arts) et l'UFR 2 (langues).

Composantes	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	évolution	évolution 2010-12
ITIC	1 751	1 849	2 205	2 484	2 588	48%	12,65%
UFR1	2 752	2 981	3 423	3 484	3 747	36%	1,78%
UFR2	2 379	2 654	3 078	4 075	3 598	51%	32,39%
UFR3	2 794	2 707	2 794	2 777	2 657	-5%	-0,61%
UFR4	2 719	2 826	2 842	3 565	2 614	-4%	25,44%
UFR5	2 527	2 604	2 801	2 967	3 195	26%	5,93%
Total	14 922	15 621	17 143	19 352	18 399	23%	12,89%

Source : établissement (APOGEE IA Premières et secondes)

Des discordances liées vraisemblablement à la prise en compte par l'établissement des inscriptions secondes apparaissent entre les chiffres communiqués par l'université à la mission et les données figurant dans PapESR sur les inscriptions en sciences économiques et AES, disciplines enseignées à l'UFR 4.

	2009-10	2010-11	2011-12
inscriptions (1eres et 2°)			
PapESR	16 601	17 803	18620
Tableau établissement	15621	17143	19352
<i>Différence</i>	980	660	-732
Inscrits sciences éco AES			
PapESR	1 362	1 407	1 586
Tableau établissement	2 826	2 842	3 565
<i>Différence</i>	-1 464	-1 435	-1 979

Source : IGAENR

3.1.2. Les effectifs en masters sont en baisse depuis 2011

	2004-05	2007-08	2009-10	2010-11	2011-12	2012-2013	Evolution 2004/2012	Evolution 2010/13
Montpellier 3	4 499	4 313	4 908	5 407	4 875	4 698	8,36%	-13,11%
Languedoc-Roussillon	20 272	20 633	24 775	24 835	24 442		20,57%	
Tertiaires - lettres et sc. humaines	65 119	57 249	67 242	64 099	65 554		0,67%	
Universités	439 281	428 090	511 950	493 317	493 484		12,34%	

Source : PaPESR (2012-13 UPV)

Les effectifs en deuxième cycle ont connu une augmentation de 8,36% entre 2004 et 2012 alors que les inscrits dans les universités tertiaires, lettres et sciences humaines stagnaient.

Il est à noter cependant qu'alors que les effectifs globaux augmentaient de 3,35% entre 2010 et 2013, les inscrits en masters diminuaient de 13,11%.

De ce fait, l'indicateur M sur L est en baisse depuis 2010-11. Cet indicateur traduit l'articulation de l'offre licence avec l'offre master. Si la répartition actuelle reste satisfaisante, on notera que la pyramide des effectifs s'appuie de plus en plus fortement sur le socle licence.

Les cursus de formation	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13
<u>Effectifs inscrits en 1er cycle</u>	10 451	9 769	10 059	10 965	12 455	11 598
<u>Effectifs inscrits en 2ème cycle</u>	4 313	4 554	4 908	5 407	4 875	4 698
<u>Total</u>	41,27%	46,62%	48,79%	49,31%	39,14%	40,51%

Source : PaPESR (2012-13 UPV)

Après une hausse continue entre 2007 et 2011, le taux de M sur L a baissé de près de 10 points entre 2010-2011 et 2011-12.

3.2.L'ouverture progressive de formations sur Béziers à partir de 2009 n'a pas entraîné une augmentation des effectifs.

Les ouvertures de nouvelles formations ont été réalisées selon le calendrier suivant :

- septembre 2009 : L1 AES
- septembre 2010 : L2 AES + L1 psycho
- septembre 2011 : L3 AES + L2 psycho
- septembre 2012 : L3 psycho + L1 Lettres et Arts
- septembre 2013 : L2 Lettres et Arts
- septembre 2014 : L3 Lettres et Arts

Les effectifs ont baissé de 3% de 2008 à 2012 (cf. tableau ci-dessous). Le tableau fait ressortir une augmentation des effectifs en L1 et dans une moindre mesure L2 mais un tassement dans les années suivantes.

	2008	2009	2010	2011	2012	Evolution
L1	145	203	234	319	352	142,76%
L2	94	76	103	121	145	54,26%
L3	118	114	70	80	97	-17,80%
LP	112	76	77	16	10	-91,07%
M1	100	72	74	50	12	-88,00%
M2	108	78	116	34	36	-66,67%
M2R				6	4	
TOTAL	677	619	674	626	656	-3,1%

3.2.1. Des taux de réussite en licence globalement bons bien que contrastés sur Béziers

	Accès étape	Admis	Ajourné	Total	Tx réussite
L1 AES	5	13	30	48	27,08%
L1 LLCER Espagnol	2	9	7	18	50,00%
L1 Histoire	4	15	28	47	31,91%
L1 Info-Com	5	49	38	92	53,26%
L1 Lettres pcs LT & arts	3	10	10	23	43,48%
L1 Psychologie	12	37	52	101	36,63%
L2 AES pcs MISASHS	1	13	10	24	54,17%
L2 LLCER Espagnol		7	2	9	77,78%
L2 Histoire	1	8	2	11	72,73%
L2 Histoire pcs Hist-Géo		5	3	8	62,50%
L2 Info-Com	3	40	3	46	86,96%
L2 Psychologie	5	33	5	43	76,74%
L3 AES pcs MISASHS	0	17	2	19	89,47%
L3 LLCER Espagnol	0	4	1	5	80,00%
L3 Histoire	0	2	0	2	100,00%
L3 Histoire pcs Hist-Géo	0	15	0	15	100,00%
L3 Info-Com	0	32	3	35	91,43%
L3 Psychologie	0	15	5	20	75,00%
LP Ressources numériques	0	9	0	9	100,00%
TOTAL		333		564	

Source : UPV

Le taux de réussite moyen à Béziers, hors master, qui s'établit à 59%, est important. De L1 à L2 il s'élève en moyenne à 40,4%. Ce taux masque cependant des résultats contrastés entre les différents parcours. Ainsi, en AES le taux d'admission en L2 n'est que de 27%. A l'inverse le taux de réussite de la première année de licence « info com » atteint 53%.

3.2.2. Des effectifs de masters qui s'effondrent à Béziers

Effectifs à Béziers	2008	2009	2010	2011	2012
Master 1 Information & communication (pcs prag.de la com.)				31	
Master 1 Information & communication (pcs Gestion info-doc)				19	12
Master1 Information et Communication (pcs documentation)	64	44	45		
Master1 Information et Communication (pcs communication)	36	28	29		
Total M1	100	72	74	50	12
Master 2P DDA-Mobilités spatiales & aménag. (pcs Tourisme)				21	22
Master 2 IC-Gestion de l'informat.&de la document (pcs Pro)				13	14
Master2 P Gestion information et connaissance "DOCUMENTA"	89	53	90		
Master2 P Tourisme et développement durable des Territoires	19	25	26		
Master 2 IC-Gestion de l'informat.&de la document (pcs Rech)				6	4
Total M2	108	78	116	40	40
Total M1 et M2	208	150	190	90	52

Source : UPV

Les effectifs ont diminué à Béziers de 88% pour les masters 1 et de près de 63% pour les masters 2 sur la période de 2008 à 2012.

La nouvelle offre de formation, effective depuis 2011, a sensiblement contribué au déclin des effectifs en masters.

3.3.Des pourcentages d'étudiants issus de bacs technologiques et professionnels plus élevés que dans les autres universités

- Pourcentage d'étudiants inscrits titulaires d'un bac général :

	2004-05	2007-08	2009-10	2010-11	2011-12	Variation 04/12
UPV Montpellier 3	83,9	83,6	82,5	81,3	80,3	-4,29%
Languedoc-Roussillon	84,3	84,7	84,3	83,4	82,8	-1,78%
Tertiaires - lettres et sc. humaines	85,5	86	85,6	85,1	84,4	-1,29%
Universités	85,5	85,7	85,4	85	84,6	-1,05%

Source : PaPESR

Entre 2004 et 2012, le pourcentage de bacheliers titulaires d'un bac général inscrits à l'UPV a baissé de plus de 4 points, alors que parallèlement les établissements de la région Languedoc-Roussillon et l'ensemble des universités de LLSH au niveau national enregistrent une diminution d'un peu plus d'un point.

- Pourcentage d'étudiants inscrits titulaires d'un bac technologique :

	2004-05	2007-08	2009-10	2010-11	2011-12	Variation 04/12
UPV Montpellier 3	13,7	13,5	14	15,1	14,7	7,30%
Languedoc-Roussillon	13,9	13,4	13,5	14,2	13,8	-0,72%
Tertiaires - lettres et sc. humaines	12,4	11,8	11,7	12,1	12,1	-2,42%
Universités	12,9	12,7	12,6	12,9	12,8	-0,78%

Source : PaPESR

Le pourcentage des inscrits issus de séries technologiques a progressé de plus de 7 points à l'UPV alors qu'il est en baisse dans les établissements de la région et l'ensemble des universités, dont celles du secteur LLSH.

Le pourcentage des étudiants inscrits titulaires d'un bac professionnel est passé de 2,4% à 5% entre 2004-2005 et 2011-12, alors que sur la même période l'ensemble des universités du secteur LLSH passaient de 2,1% à 3,5%.

3.4.Des inscriptions d'étudiants issus des catégories « ouvriers » et « employés » en baisse alors que le nombre de boursiers est en augmentation

- Nombre d'étudiants issus de catégories « employés et ouvriers »

	2004-05	2007-08	2009-10	2010-11	2011-12	Variation 2004/12
UPV Montpellier 3	5 758	4 590	4 940	5 446	5 029	-12,66%
Languedoc-Roussillon	16 004	14 501	16 576	16 813	16 608	3,77%
Tertiaires - lettres et sc. humaines	57 486	51 110	53 163	53 767	54 173	-5,76%
Universités	343 976	330 934	351 015	347 239	348 791	1,40%

Source : PaPESR

Le nombre d'étudiants issus des catégories socioprofessionnelles « ouvriers » et « employés » a diminué de plus de 12% entre 2004 et 2012, alors qu'il progressait sur les établissements de la région et sur l'ensemble des universités.

Le pourcentage d'étudiants issus de cette catégorie a baissé de 2004 à 2012, passant de 31,2% à 27,8%. Il est à noter que ce même pourcentage s'établit aux alentours de 24% sur la région, l'ensemble des universités et celles du secteur LLSH et que la part d'étudiants inscrits de catégories socio

professionnelles non renseignées atteint 24% à l'université Paul Valéry en 2012, contre environ 15% dans les LLSH et l'ensemble des universités.

- Nombre d'étudiants boursiers

	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	évolution
Total	5 502	6 029	6 665	7 182	7 814	42,02%
<i>dont 1er cycle</i>	4 028	4 414	4 796	5 327	5 838	44,94%
<i>masters</i>	1 474	1 615	1 869	1 852	1 974	33,92%

Source : établissement (APOGEE)

A contrario, le nombre d'étudiants boursiers a augmenté de 42% entre 2008-09 à l'UPV. La hausse concerne particulièrement le site de Béziers, le nombre d'inscrits boursiers passant de 279 en 2008 à 406 en 2013.

3.5. Des H/E globalement faibles, de nombreux cours mutualisés

- H/E par année de diplôme

Composante	L 1	L 2 & 3	licence pro	master 1	master 2
1 lettres, spectacle, arts	10,48	12,11	29,25	9,19	9,94
2 langues	10,36	13,3		13,98	9,52
3 Hist géo développement	7,75	13,72	2,38	10,67	12,22
4 AES gestion RH	7,39	8,96	18,16	8,35	20,08
5 psycho socio	6,06	6,82	30,79	5,23	20,96
7 info communication	7,75	10,99	27,72	6,82	10,27
8 sc éducation		9,8	1,2	10,36	5,77

Source : IGAENR d'après une extraction transmise par l'établissement « H/E version étapes composantes ».

Le travail mené fait apparaître un H/E global de l'établissement de 10,02 calculé sur l'ensemble des formations. Ce chiffre n'est pas très éloigné du total de 9,20 sur 2012-2013 figurant sur le tableau ci-dessous renseigné par l'UPV à la demande de la mission.

Il est en progression en 2012 – 2013 ce qui pourrait être le signe d'une hausse des heures.

- H/E par composantes

Composantes	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	évolution
ITIC	1,07	8,10	7,78	8,28	8,42	7,36
UFR1	11,63	7,25	7,22	8,71	8,92	-2,71
UFR2	14,39	14,09	13,09	11,29	13,02	-1,37
UFR3	8,16	8,11	8,21	9,00	9,44	1,28
UFR4	6,62	6,85	7,72	6,89	9,30	2,68
UFR5	6,51	5,36	5,17	5,70	5,55	-0,95
Total établissement	8,40	8,28	8,26	8,44	9,20	0,79

Source APOGEE/GEISHA

Les H/E les plus élevés concernent les licences pro et les masters 2, ces derniers étant très peu mutualisés.

- Un effort de mutualisation :

	HETD	HETD mutualisées	Part des enseignements mutualisés
DU	1 887,94	971,94	51%
L1	46 454,91	24 175,24	52%
L2	31 552,88	12 866,82	41%
L3	34 954,48	12 538,04	36%
M1	25 733,54	9 742,28	38%
M2	25 002,54	4 694,20	19%
Total	165 586,30	64 988,52	39%

Source : établissement

Ce tableau fait ressortir l'effort important de mutualisation des enseignements entre les composantes. Ces modalités ont permis d'absorber une partie de l'augmentation du volume horaire des licences.

Les heures en L1 font l'objet d'une mutualisation importante, en raison d'un tronc commun obligatoire qui représente un tiers des enseignements. Un deuxième tiers d'enseignements mutualisés correspond à des heures dites de compétences transversales (anglais, langue vivante 2, informatique, culture générale et sport). Ainsi, l'UFR2 dispense des enseignements de langues à des groupes issus de l'ensemble des autres composantes. En L2 les mutualisations représentent encore 41% du total des heures.

3.6. Une hausse des heures ETD effectuées par composantes de près de 20 000 heures entre 2010-2011 et 2011-2012

Composantes	2010-11	2011-12	2012-13	évolution
ITIC	17 163,43	20 561,01	21 800,32	27,02%
UFR1	24 704,56	30 347,37	33 413,40	35,25%
UFR2	40 286,21	46 019,24	46 841,64	16,27%
UFR3	22 951,58	25 004,73	25 082,96	9,29%
UFR4	21 953,87	24 562,67	24 318,83	10,77%
UFR5	14 495,08	16 923,79	17 734,66	22,35%
Total établissement	141 554,73	163 418,82	169 191,81	19,52%

Source : établissement GEISHA (périmètre L + M)

Cette augmentation, qui a pesé sur la situation financière de l'université, est due à plusieurs causes :

L'université a intégré dès 2011, dans son offre de formation, le passage à 1500 h et introduit une spécialisation progressive.

L'offre de formation s'est développée (chiffres Apogée 2010 - 2013/ Geisha 2010-2011 – 2011-2012)

3.6.1. Les parcours de licences ont été renouvelés conduisant à une augmentation des heures

En licence, des fermetures sont intervenues (L2 et L3 géographie, parcours géographie – histoire : - 101 HETD) et de nouveaux parcours ont été créés :

- L1 et L2 étude et pratique du Français, préparation aux concours d'orthophonie : 890 HETD
- L3 histoire parcours relations internationales : + 534 HETD
- Nouveaux parcours à Béziers :
 - L2 psychologie : 548 HETD
 - L3 AES : 661 HETD

Ainsi, l'évolution de l'offre de formation en licence a eu pour conséquence une augmentation de 2 633 HETD en 2011-2012.

3.6.2. L'offre en master a subi également des transformations

Les masters 1

Les masters 1 enseignement ont été intégrés dans l'offre de formation de l'UPV à la rentrée 2011. Les masters en arts du spectacle, arts plastiques, musique et langues vivantes ont été réorganisés.

En 2010-2011 l'université proposait cinq masters (études culturelles, arts plastiques, enseignement italien, arts du spectacle et musique, enseignement musique) représentant un total de 2 673 HETD.

En 2010-2011 suite à une réorganisation l'université offre onze masters 1 : arts Plastiques, arts plastiques enseignement, chinois, grec moderne, italien, enseignement italien, arts du spectacle parcours cinéma, arts du spectacle parcours théâtre, musique musicologie, enseignement musique, études culturelles pour un total de 3 373 HTD.

La réorganisation de ces masters arts et langues s'est traduite par une augmentation de 700 heures. Le M1 psychologie a été divisé en 6 parcours, entraînant 731 HTD supplémentaires.

Sur une augmentation de 2 265 HTD en M1, une partie (1 431 HTD) peut être attribuée au développement de l'offre de formation, le reste (833 h) étant susceptible d'être dû à l'augmentation des effectifs.

Les masters 2 :

Les M2 enseignement ont été intégrés dans l'offre de formation en 2011-2012.

En 2010-2011 l'université proposait six masters 2 (études culturelles, enseignement arts plastiques, enseignement italien, Arts du spectacle et musique, enseignement musique, direction artistique de projets culturels) pour un total de 1753 HETD.

En 2011-2012 l'offre comprend quatorze masters (R et P) (Arts Plastiques, Arts plastiques enseignement, Fictions numériques, chinois, grec moderne, italien, allemand, enseignement italien, arts du spectacle parcours cinéma, parcours théâtre, direction artistique de projets culturels, musique/musicologie, enseignement musique, études culturelles) représentant un total de 2442,5 HETD. La différence représente un supplément de 689 HETD.

La réorganisation de la mention psychologie a amené 730 HETD supplémentaires.

Avec la création de nouveaux parcours pro dans le domaine de l'AES, dans le domaine des sciences de l'homme et dans le domaine de l'histoire de l'art **le total des heures en supplément induit par les créations et la réorganisation des diplômes de master 2 peut être évalué à 2 384 HETD.**

Au final, le développement de l'offre de formation entre 2010-2011 et 2011-2012 a eu pour conséquence une hausse de 6 448 HTD, soit près de 30% de l'écart entre les heures de 2010-2011 et 2011-2012.

3.7. Un taux de couverture contrasté

Composantes	Taux de couverture
1	57,60%
2	74,20%
3	82,30%
4	53,70%
5	67,10%
IEFE	55,80%
SUFCO	50,10%
Total	63,80%

L'analyse des taux de couverture, c'est à dire la part des enseignements réalisés dans le cadre du service statutaire des enseignants fait ressortir une situation contrastée entre les composantes. Elle pourrait faire l'objet d'une réflexion plus approfondie et d'un rééquilibrage entre les disciplines. Le taux global de 63.80% est peu élevé par comparaison avec d'autres établissements audités par l'IGAENR.

4. La masse salariale évolue de façon préoccupante

4.1. Composition de la masse salariale globale

L'analyse financière met en lumière l'implication des rémunérations dans la dégradation de la situation financière de l'université Paul Valéry. Une analyse plus précise de la masse salariale confirme une progression importante du montant des heures complémentaires et des vacances externes. Il met également en évidence l'impact sur la progression de la masse salariale des modifications apportées à la structure des emplois en 2012.

La masse salariale mandatée comprend d'une part, la masse salariale de l'université et d'autre part, la masse salariale du service interuniversitaire de la documentation d'autre part. La part propre à l'université représente plus de 90% de la masse salariale globale.

L'analyse de l'évolution de la masse salariale porte sur les années 2010 à 2012 afin de mettre en lumière l'évolution entre l'année qui précède et celle qui suit l'accession aux responsabilités et compétences élargies (RCE).

Dans un second temps, le traitement des éléments de rémunération observés au 30 septembre 2013, devrait permettre de simuler l'évolution de la masse salariale jusqu'au 31 décembre 2013 et d'émettre des hypothèses d'exécution de l'exercice 2014.

4.1.1. Évolution de la masse salariale totale

	2010	2011	2012	%
MS Université Paul Valérie	66 722 687	69 732 094	73 072 032	90,4%
MS Bibliothèque interuniversitaire	7 426 257	7 490 922	7 720 109	9,6%
TOTAL Masse salariale	74 148 944	77 223 016	80 792 141	100%

	Δ [2011 - 2010]	Δ [2012 - 2011]	Δ [2012-2010]
UM3 Δ valeur absolue	3 009 406	3 339 938	6 349 345
variation	% variation / 2010	% variation / 2011	% variation / 2010
% de variation	4,5%	4,8%	9,5%
BUI Δ valeur absolue	64 666	229 186	293 852
variation	% variation / 2010	% variation / 2011	% variation / 2010
% de variation	0,9%	3,1%	4,0%
Total Δ valeur absolue	3 074 072	3 569 124	6 643 197
variation	% variation / 2010	% variation / 2011	% variation / 2010
% de variation	4,1%	4,6%	8,2%

La masse salariale globale atteint 80,8 M€ au 31 décembre 2012 ce qui représente une augmentation relative de 8,96% entre 2010 et 2012. La progression par année est régulière : 4,15% entre 2010 et 2011 et 4,62% entre 2011 et 2012.

La simulation d'une valeur moyenne d'augmentation (4,5%) appliquée en 2013 et en 2014, conduirait à un montant de masse salariale totale de 84 427 787 au 31 décembre 2013, (+ 3,6 M€ sur l'année), et de 88 227 037 au 31 décembre 2014, (+ 3,8M€ sur l'année).

Si l'on distingue les deux entités, université hors bibliothèque (UM3) d'une part et service interuniversitaire de la documentation d'autre part (BIU), on constate qu'entre 2010 et 2012, l'augmentation de la masse salariale de l'UPV s'élève à 6 549 345 € ce qui représente 9,52% d'augmentation. Elle est de 293 852 € pour la BIU, ce qui représente 3,96% d'augmentation. La progression de la masse salariale de l'UM3 est 2,4 fois plus importante que celle de la BIU.

4.1.2. Les grands composants de la masse globale

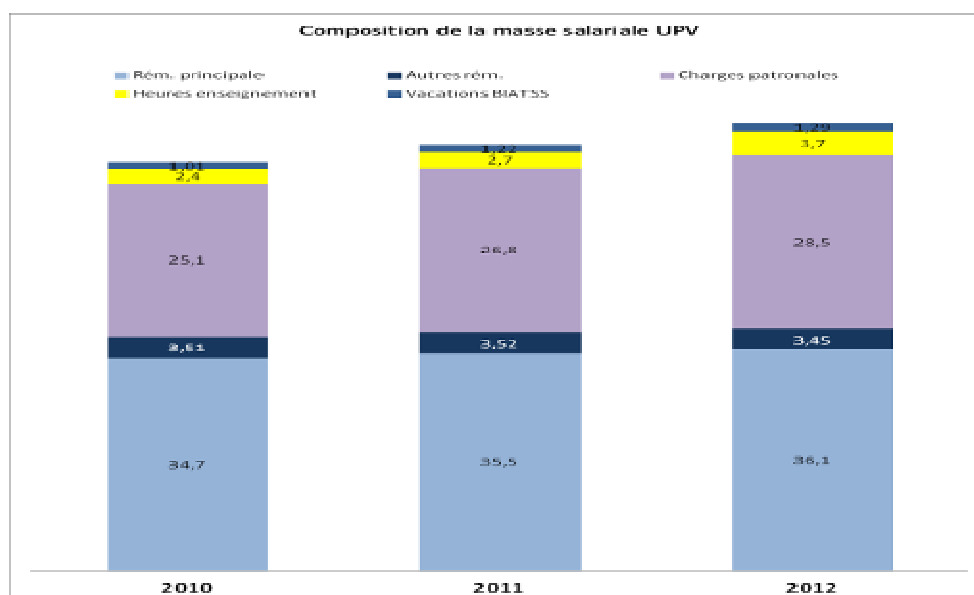
MASSE SALARIALE TOTALE	2010		2011		2012		Δ en % période
rémunération principale	38 504 350	52%	39 244 147	51%	39 855 479	49%	3,4%
autres rémunérations	4 087 349	6%	4 105 683	5%	4 092 343	5%	0,1%
charges patronales	28 005 762	38%	29 749 096	39%	31 637 476	39%	11,5%
heures comp. & vacances ens.	2 376 236	3%	2 714 693	4%	3 718 181	5%	36,1%
vacations BIATSS	1 175 246	2%	1 409 397	2%	1 488 662	2%	21,1%
TOTAL	74 148 944	100%	77 223 016	100%	80 792 141	100%	8,2%

Dans la composition de la masse salariale figure le montant des vacances BIATSS. Si leur poids relatif est faible (2% de la masse salariale) celles-ci atteignent 1,5 M€ en 2012, ce qui constitue en revanche un montant important en valeur absolue. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation :

- l'importance donnée aux jobs étudiants,
- des compléments de service pour de courtes périodes permettant de répondre à des pics d'activités saisonnier (exemple chaînes d'inscription),
- des compléments de service sous forme de vacation permettant d'éviter des recrutements nouveaux,

ou toute combinaison de ces différents facteurs.

Cette question devra être abordée avec l'université de façon à être élucidée.



La part « rémunération principale » augmente de 3,4% sur la période (2010 à 2012) avec un poids relatif à la baisse, puisqu'elle passe de 52 à 49%. Si l'on ajoute les « autres rémunérations », (primes et prestations diverses) l'évolution est similaire pour atteindre 54% de la masse salariale globale.

La part des charges patronales connaît une augmentation de 3,63 M€, représentant 11,5% d'augmentation sur la période. Le poids relatif des charges reste sensiblement le même entre 2010 et 2012.

Les heures complémentaires des enseignants de l'université et les vacances et heures supplémentaires des enseignants extérieurs à l'université ont augmenté de 1,34 M€, soit 36,1% d'augmentation sur la période 2010 à 2012. Il s'agit de la plus forte augmentation, et leur poids relatif passe de 3 à 5% sur la période.

Les vacances des personnels BIATSS (université et bibliothèque) connaissent une augmentation de 0,31 M€ soit 21% sur la période, leur poids relatif par rapport à l'ensemble de la masse salariale reste stable.

4.2. La masse salariale de la bibliothèque interuniversitaire

	2010	2011	2012	Δ [2012-2010]
rémunérations principales	3 783 571	3 756 141	3 791 907	8 336
autres rémunérations	578 822	582 781	638 345	59 523
charges patronales	2 902 017	2 962 194	3 092 598	190 581
vacations BIATSS	161 847	189 807	197 259	35 412
sous-total BIU	7 426 257	7 490 922	7 720 109	293 852

Les effectifs de la bibliothèque interuniversitaires sont stables sur la période, l'augmentation des autres rémunérations est due notamment à la mise en place de la PFR en 2012. L'évolution de cette masse ne présente pas de particularité notable. L'appel à des vacances BIATSS a augmenté à hauteur d'un montant qui reste inférieur à un salaire chargé moyen.

4.3. Masse salariale de l'université hors bibliothèque interuniversitaire.

Les données qui suivent permettent d'identifier les différents facteurs d'évolution de la masse salariale. Il apparaît à l'analyse que l'université est intervenue dès 2011 sur la composition de sa structure d'emploi. Cette évolution a eu un impact sur l'augmentation de la masse salariale entre 2011 et 2012, tous personnels confondus, de 1 134 336 € soit 47 %.

4.3.1. Les composants de la masse salariale

MASSE SALARIALE TOTALE	2010		2011		2012		? [2012-2010]	
rémunération principale	34 720 779	52,0%	35 488 006	50,9%	36 063 572	49,4%	1 342 793	3,7%
autres rémunérations (*)	3 508 528	5,3%	3 522 903	5,1%	3 453 999	4,7%	54 529	-1,6%
charges patronales	25 103 745	37,6%	26 786 903	38,4%	28 544 877	39,1%	3 441 132	12,1%
heures comp. & vacations ens.	2 376 236	3,6%	2 714 693	3,9%	3 718 181	5,1%	1 341 944	36,1%
vacations BIATSS	1 013 399	1,5%	1 219 590	1,7%	1 291 403	1,8%	278 004	21,5%
TOTAL	66 722 687	100%	69 732 094	100%	73 072 032	100%	6 349 345	8,7%

(*) Entre 2011-2012, le poids des « autres rémunérations » diminue de 69K€, en raison notamment de la baisse des allocations de retour à l'emploi.

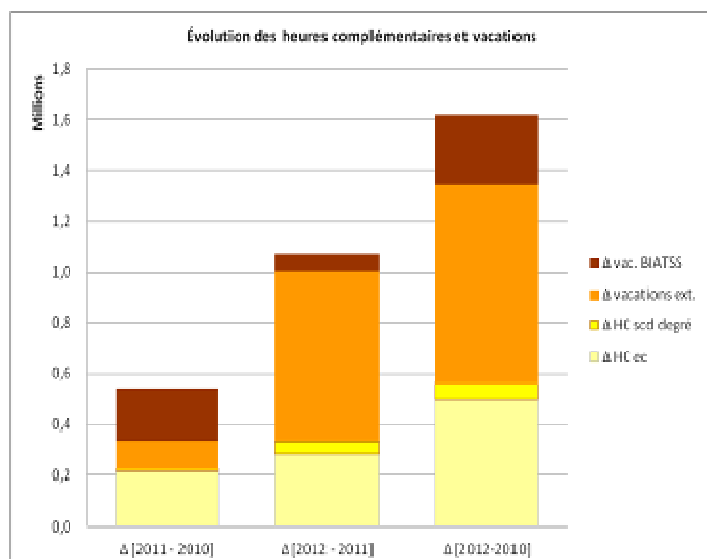
4.3.2. L'accroissement du poids des heures complémentaires et vacations

	2010		2011		2012	
		%				%
Heures complémentaires PR & MCF	522 154	15%	741 701	1 025 003	20%	
Heures complémentaires scd degré	171 925	5%	176 977	231 931	5%	
Heures enseignants extérieurs	1 682 157	50%	1 796 016	2 461 247	49%	
Vacataires BIATSS	1 013 399	30%	1 219 590	1 291 403	26%	
TOTAL	3 389 636	100%	3 934 283	5 009 584	100%	

Les heures complémentaires réalisées par les enseignants du second degré représentent 5% du total en 2010 comme en 2012. Celles des enseignants chercheurs passent de 15 à 20% du total sur la période.

Le montant des heures complémentaires et vacations progresse de 1,62 M€ entre 2010 et 2012, ce qui représente une augmentation relative de 47,7% par rapport à 2010.

	Δ [2011 - 2010]	Δ [2012 - 2011]	Δ [2012-2010]
Δ HC ec	219 547	283 302	502 849
Δ HC scd degré	5 051	54 954	60 006
Δ vacations ext.	113 859	665 231	779 090
Δ vac. BIATSS	206 190	71 813	278 004
total	544 648	1 075 301	1 619 948



La représentation graphique permet de constater que la part majeure de l'augmentation provient des vacations extérieures, suivie par les heures supplémentaires. La progression des heures complémentaires et vacations de 47,7% en deux ans est particulièrement importante.

4.3.3. Evolution de la masse salariale par catégorie d'emplois

rémunérations et charges patronales	2010	%	2011	2012	%
total rémunérations et charges	62 813 486	100%	65 267 554	67 860 556	100%
titulaires	53 951 891	85,9%	55 411 260	57 750 651	85,1%
non titulaires	8 861 595	14,1%	9 856 294	10 109 905	14,9%

Sur la période 2010 – 2012, la masse salariale des personnels titulaires progresse en valeur absolue de 5,048 M€ et de 7,04% en valeur relative. Celle des personnels non titulaires progresse en valeur absolue de 1,248 M€ et de 14 % en valeur relative. Globalement le poids relatif de la rémunération des personnels titulaires diminue de 0,8% au profit des personnels non titulaires.

4.3.3.1. La masse salariale des personnels titulaires progresse de 4% en moyenne avec des écarts importants entre catégorie

TITULAIRES	montant 2010	Δ [2011 - 2010]	%	montant 2011	Δ [2012 - 2011]	%
PR	14 545 859	519 551	4%	15 065 410	870 454	6%
MCF	21 380 654	743 959	3%	22 124 613	322 560	1%
scd degré	3 980 914	81 543	2%	4 062 457	388 982	10%
BIATSS A	6 083 708	89 900	1%	6 173 609	454 114	7%
BIATSS B	3 753 168	164 202	4%	3 917 371	209 309	5%
BIATSS C	4 207 587	-139 786	-3%	4 067 801	93 972	2%
total titulaires	53 951 891	1 459 369	2,7%	55 411 260	2 339 391	4,2%

A l'exception des personnels BIATSS de catégorie C dont la masse salariale (MS) diminue entre 2010 et 2011, en raison de la baisse des effectifs (-6 ETPT), la rémunération de tous les autres corps augmente. Cette augmentation est de 1,46 M€ en 2011 et de 2,34 M€ en 2012 pour un total de 3,80 M€ sur la période 2010-2012.

Sur la période, 2010 – 2012, l'augmentation de la masse salariale (MS) des enseignants-chercheurs est de 2,46 M€ soit 65% de l'augmentation totale des personnels titulaires.

La progression qui était de 2,7% en 2011 est passée à 4,2% en 2012, ce qui traduit une forte accélération.

Le tableau ci-dessous met en lumière les augmentations d'ETPT :

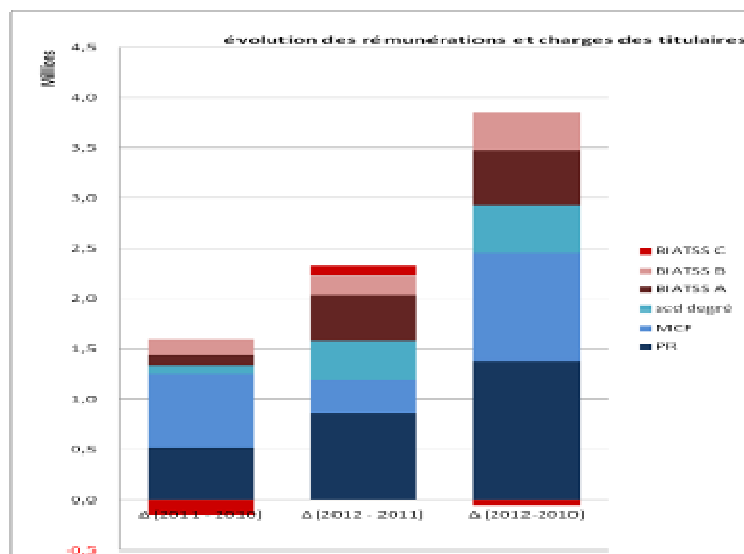
nbr ETPT	PR	MCF	scd degré	A	B	C	total
variation 2011	1,0	3,0	0,1	1,1	2,4	- 6,0	1,6
variation. 2012	4,6	- 1,8	-	9,5	1,4	2,6	16,3
total	5,6	1,2	0,1	10,6	3,8	- 3,4	17,9

En 2011 si le nombre apparent d'ETPT ne varie que de 1,6, en réalité, la diminution du nombre d'ETPT de catégorie C, ne compense pas la part correspondante de l'augmentation de masse salariale des enseignants chercheurs et catégorie A et B BIATSS.

En 2012, année de passage aux RCE, l'augmentation des ETPT des personnels titulaires est de 14,8 sur un total de 764 ETPT, soit 2% d'augmentation. Il conviendrait d'analyser le détail de cette augmentation.

La mission s'interroge sur le choix du calendrier qui a présidé à cette augmentation d'ETP, car si jusqu'en 2011 l'augmentation de la MS des personnels titulaires ne pesait pas sur le budget de l'établissement, à partir de 2012, toute augmentation doit être financée par l'établissement à partir du socle de fin 2011.

Par ailleurs, concernant les 9,5 BIATSS de catégorie A supplémentaires, il convient d'examiner le choix des recrutements opérés : services centraux ou composantes, nature des fonctions occupées. La dimension RH de ces nouveaux recrutements devra faire l'objet d'un complément d'information.



4.3.3.2. L'augmentation de la MS des personnels non titulaires est sensible en 2011

TITULAIRES	montant 2010	var. [2011 - 2010]	%	montant 2011	var.[2012 - 2011]	%
ens CDD CDI	1 124 231	560 379	50%	1 684 610	-210 975	-13%
ATER contrats doc c	3 378 858	119 032	4%	3 497 890	198 980	6%
associés	1 066 122	-93 312	-9%	972 810	46 802	5%
BIATSS A	833 969	45 400	5%	879 369	-108 640	-12%
BIATSS B	850 228	71 948	8%	922 177	45 908	5%
BIATSS C	1 608 186	291 252	18%	1 899 438	281 537	15%
total titulaires	8 861 595	994 699	11%	9 856 294	253 611	3%

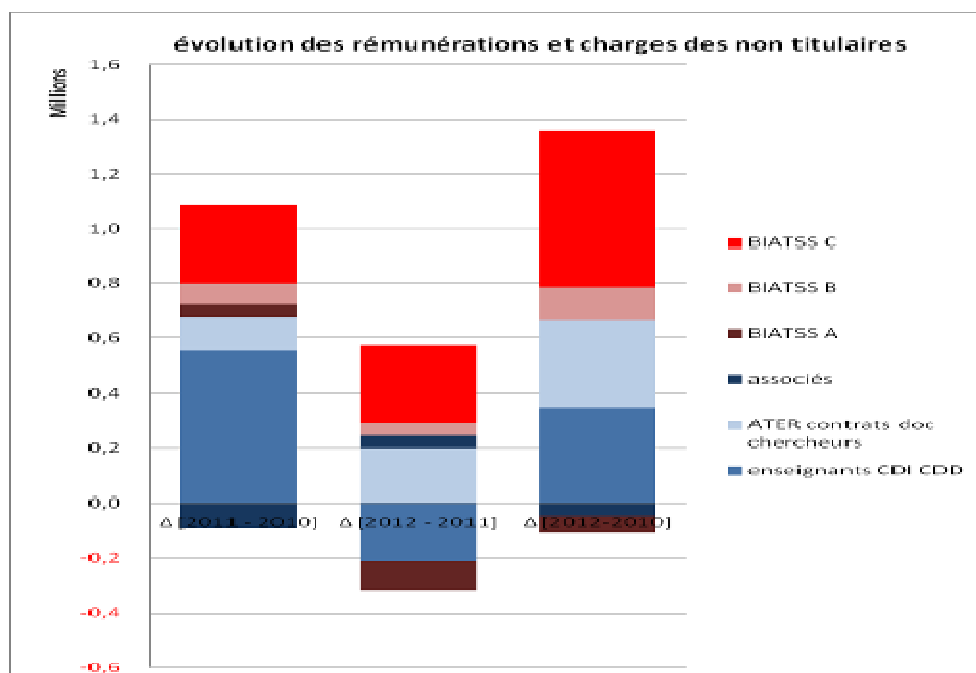
L'augmentation de la masse salariale des personnels non titulaires est de 1,248 M€ entre 2010 et 2012. 80% de cette augmentation s'est réalisé sur 2011, l'année qui précède l'accession aux RCE.

On constate notamment un mouvement erratique sur les contrats CDD, CDI avec + 0,560 M€ en 2011 et - 0,211 M€ en 2012, dû à des régularisations de type de contrats.

Les augmentations de MS dues aux variations d'ETPT des personnels non titulaires sont relativement importantes. A noter la progression du nombre d'ETPT de catégorie C (+17) en deux ans, évolution atypique par rapport à une tendance générale de repyramidage des emplois de catégorie C. On observe également une progression du nombre de chercheurs et doctorants (+11).

		ens cdd cdi	doc ater cher	associés	A	B	C	TOTAL
variation 2011	ETPT	10,0	4,8	-1,1	-0,9	3,8	9,2	25,7
variation 2012	ETPT	-4,0	6,0	-1,0	-3,0	0,0	8,2	6,2
total sur 2 années		6,0	10,8	-2,1	-3,9	3,8	17,4	31,9

Comme pour les personnels titulaires, le détail de ces variations en ETPT gagnera à être explicité par l'université.



On observe une diminution de la MS des personnels BIATSS de catégorie A liée à une baisse du nombre d'ETPT de 1 entre 2010 et 2011 et de 3 entre 2011 et 2012.

4.4. Evolution des déterminants de la masse salariale

Les déterminants de l'évolution de la masse salariale concernent :

- la rémunération principale (RP) pour laquelle interviennent la variation d'ETPT, la variation d'INM, la variation de la valeur du point et les écarts de rémunérations dus aux restes à payer ;
- les autres rémunérations (AR) dont les déterminants de l'évolution sont composés de la variation d'ETPT et de la variation du taux des autres rémunérations (primes et prestations) ;
- les charges patronales(CP) dont les déterminants sont composés de la variation d'ETPT et de la variation du taux moyen des charges.

A partir de 2012, on peut distinguer deux facteurs d'évolution de la masse salariale :

- ceux qui découlent de la politique de l'établissement (ETPT, autres rémunérations) ;
- ceux qui proviennent de facteurs externes à l'établissement (INM, valeur du point, variation des charges)

Jusqu'en 2011, cette distinction n'a pas de sens, l'ensemble du processus étant maîtrisé par l'Etat.

4.4.1. Déterminants de l'évolution de la masse salariale entre 2010 et 2011

a) Les charges patronales sont à l'origine de 76 % de l'augmentation de la masse salariale des titulaires dont 87 % concernent les enseignants-chercheurs.

Δ [2011 - 2010]	PR	MCF	scd degré	A	B	C	Δ MS par déterminant	
	55 973	121 319	693	33 108	52 073	- 110 946	152 220	10%
Δ ETPT / AR	4 751	6 751	40	9 473	12 262	- 15 725	17 552	1%
Δ ETPT / charges	45 485	98 260	577	29 421	43 881	- 90 242	127 383	9%
Δ AR moyenne	416	42 902	4 701	- 10 243	- 60 220	- 15 763	- 38 206	-3%
Δ INM/ RP	100 022	48 408	- 57 666	- 16 785	17 445	- 11 240	80 184	5,5%
Δ vp / RP	19 239	28 674	4 974	6 717	4 576	5 015	69 195	4,7%
Δ Charges moyennes	338 576	451 393	83 508	70 259	89 135	83 469	1 116 340	76%
Δ écart rémunération	- 44 911	- 53 749	44 716	- 32 050	5 050	15 646	- 65 298	-4%
Δ masse salariale par	519 551	743 959	81 543	89 900	164 202	- 139 786	1 459 369	100%
	36%	51%	6%	6%	11%	-10%	100%	

Δ (2011-2010)	PR	MCF	scd degré	A	B	C	TOTAL
Δ nbr ETPT	1	3	0,1	1	2	- 6	
RP + AR + CP	106 209	226 330	1 310	72 002	108 216	- 216 913	297 155

On constate en 2011, des modifications apportées à la structure d'emplois financée par l'Etat.

- La variation des ETPT impacte le montant des rémunérations principales, celui des autres rémunérations ainsi que celui des charges sociales à hauteur de 297 155 € entre 2010 et 2011.

D'autres facteurs d'évolutions sont également constatés :

- La variation des taux de primes se traduit entre 2010 et 2011 par une baisse de 38 206 €. La variation des INM a une incidence de 80 184 €, soit 5,5% de l'augmentation globale ;
- L'augmentation du point d'indice comporte une incidence de 69 195€, soit 4,7% de la variation globale ;
- L'augmentation du taux de charges patronales entraîne 1 116 340€ d'augmentation, soit 76% de la variation globale.

b) Les trois principaux déterminants de l'évolution de la MS des non titulaires sont la rémunération principale, les ETPT et les charges. Les enseignants contractuels absorbent la moitié de l'augmentation de la MS

Les déterminants de l'évolution de la masse salariale concernent la rémunération principale, les autres rémunérations et les charges patronales.

Dans le cas des personnels non titulaires, le principal facteur d'évolution externe susceptible d'avoir un effet sur la masse salariale totale est la variation du taux moyen de charges patronales applicables. Les autres déterminants de rémunération ne sont pas imposés par un statut d'emplois. En 2011, ce facteur représente 221 081 € soit 22,2% de la variation de la masse salariale des non titulaires.

[2011-2010]	enseign. Cont.	ATER doc cherch.	associés	A	B	C	écart de MS par déterminant	
écart ETPT / RP	285 697	126 455	- 42 946	- 24 257	71 012	156 215	572 175	57,5%
écart ETPT / AR	1 413	2 951	- 796	- 384	995	2 720	6 900	0,7%
écart ETPT / charges	101 908	54 872	- 14 003	- 8 914	26 489	58 003	218 355	22,0%
sous total impact ETPT	389 018	184 279	- 57 745	- 33 555	98 496	216 938	797 430	80,2%
écart RP	74 511	- 79 698	- 46 727	34 758	- 39 840	15 746	- 41 250	-4,1%
écart AR moyenne	9 195	- 7 942	2 913	8 618	1 436	3 218	17 438	1,8%
écart charges moyenn	87 655	22 393	8 246	35 579	11 857	55 350	221 081	22,2%
écart masse salariale	560 379	119 032	- 93 313	45 400	71 948	291 252	994 699	100,0%

L'impact de la variation d'ETPT sur les rémunérations et charges est de 797 430 € représentant 80% de la variation de la MS des non titulaires.

(2011-2010)	ens cdd cdi	doc ater cher	associés	A	B	C	TOTAL
écart nbr ETPT	10,0	4,8	-1,1	-0,9	3,8	9,2	25,7
RP + AR + CP	389 018	184 279	- 57 745	- 33 555	98 496	216 938	797 430

La variation de rémunération moyenne et la variation des autres rémunérations (primes et prestations) atteint un montant de -23 812 €.

4.4.2. Déterminants de l'évolution de la masse salariale lors de l'année d'accession aux compétences élargies

A partir de 2012, il est possible de distinguer parmi les facteurs d'évolution ceux qui résultent de la politique de personnel de l'établissement (endogènes) qui figurent en jaune dans le tableau ci-dessous de ceux qui lui sont imposés de l'extérieur (exogènes, zone grisée).

a) Parmi les personnels titulaires ce sont les PR dont la part d'augmentation est la plus importante

Δ [2012 - 2011]	PR	MCF	scd degré	A	B	C	Δ MS par déterminant	
Δ ETPT / RP	254 635	- 72 993	131 126	291 405	30 248	- 46 774	587 647	25%
Δ ETPT / AR	21 293	- 4 306	7 992	82 583	6 049	- 6 285	107 326	5%
Δ ETPT / charges	214 865	- 61 579	117 543	267 488	26 649	- 40 096	524 869	22%
Δ AR moyenne / RP	11 926	- 711	7 242	- 4 895	36 548	39 903	90 012	4%
Δ INM/ RP	28 471	36 775	38 339	1 712	25 542	14 607	145 445	6,2%
Δ vp / RP	-	-	-	-	-	-	-	0,0%
Δ Charges moyennes	341 286	463 023	101 463	- 39 626	84 544	103 591	1 054 281	45%
Δ écart rémunération	- 2 021	- 37 650	- 14 722	-144 552	- 271	29 026	- 170 190	-7%
Δ masse salariale	870 454	322 560	388 982	454 114	209 309	93 972	2 339 391	100%
	37%	14%	17%	19%	9%	4%	100%	

Facteurs endogènes : 1,310 M€ 56% de la masse salariale des personnels titulaires

(2012-2011)	PR	MCF	scd degré	A	B	C	TOTAL
écart nbr ETPT	4,6	- 1,8	3,7	9,5	1,4	- 2,6	14,8
RP + AR + CP	490 793	- 138 877	256 661	641 476	62 946	- 93 155	1 219 843

On constate ainsi que les modifications apportées par l'établissement à sa structure d'emploi en 2012 ont un effet déterminant sur l'augmentation de la masse salariale.

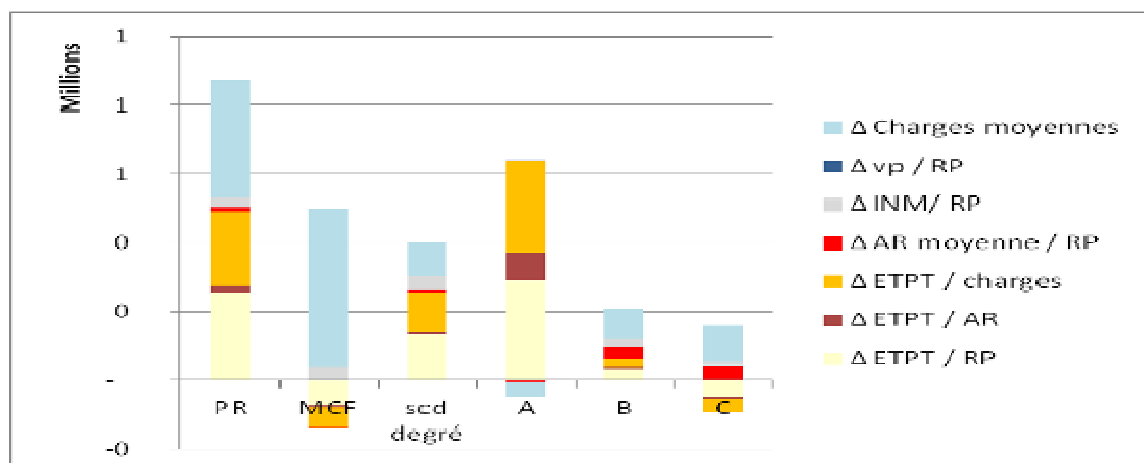
- Les variations du nombre d'ETPT sur les trois composants de la MS des personnels titulaires ont un impact de 1,219 M€ entre 2011 et 2012 représentant 52 % de la variation globale ;
- La variation des autres rémunérations moyennes a une incidence de 90 012 € soit 4% de la masse salariale.

Facteurs exogènes : 1,200 M€ ; 48 % de la masse salariale

La variation d'INM pèse pour 145 445€ soit 6,2% de la variation de la masse salariale ;

La valeur du point n'a pas changé sur la période.

La variation des charges moyennes représente une augmentation de 1,054 M€ soit 45% de la variation globale.



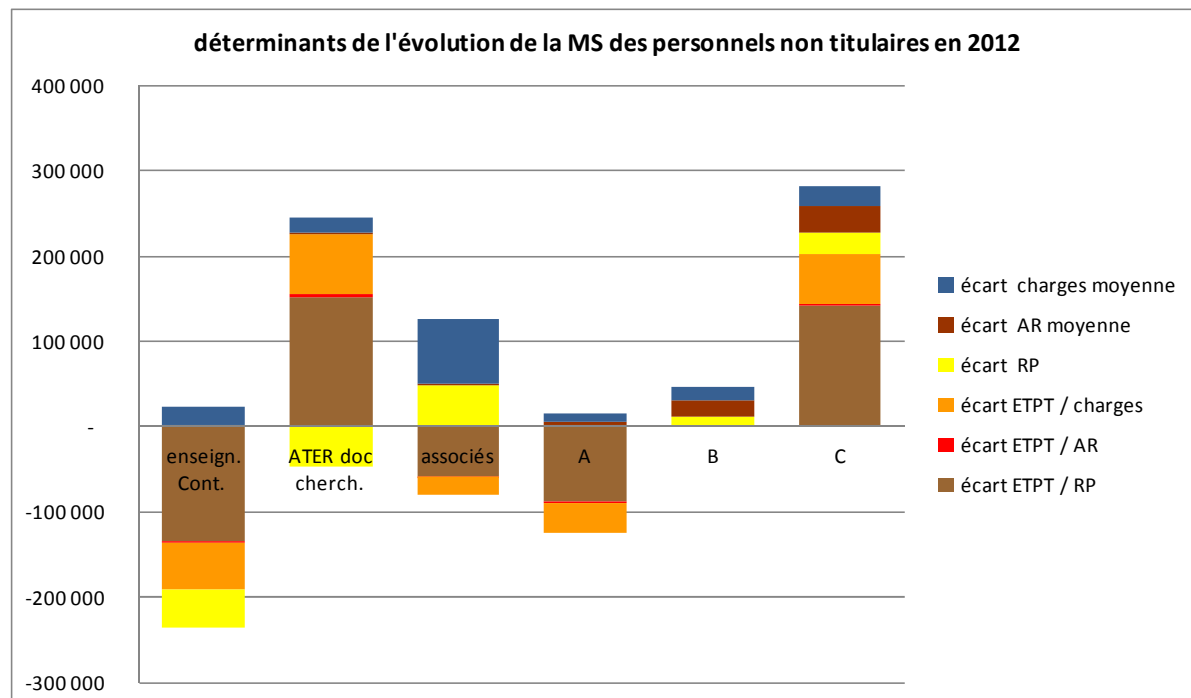
b) La variation de la masse salariale des catégories C représente à elle seule la variation totale de la masse salariale des non titulaires

[2012-2011]	enseign. Cont.	ATER doc cherch	associés	A	B	C	? MS par déterminant	
écart ETPT / RP	- 134 507	152 201	- 57 994	- 86 649	444	141 760	15 255	6,0%
écart ETPT / AR	- 1 667	3 161	- 1 387	- 2 510	8	2 782	387	0,2%
écart ETPT / charges	- 54 906	69 711	- 20 845	- 35 063	184	57 912	16 992	6,7%
sous total impact ETPT	- 191 079	225 073	- 80 227	- 124 222	636	202 454	32 634	12,9%
écart RP	- 43 840	- 46 389	48 744	2 680	11 055	25 159	- 2 591	-1,0%
écart AR moyenne	2 410	2 304	2 571	3 218	19 988	31 244	61 735	24,3%
écart charges moyenn	21 534	17 992	75 713	9 684	14 229	22 680	161 833	63,8%
écart masse salariale	- 210 975	198 980	46 802	- 108 640	45 908	281 537	253 611	100,0%

(2012-2011)	ens cdd cdi	doc ater cher	associés	A	B	C	Total
écart nbr ETPT	- 4,5	6	- 1,1	- 3,0	-	8,2	5,6
RP + AR + CP	- 191 079	225 073	- 80 227	- 124 222	636	202 454	32 634

Dans le cas des personnels non-titulaire, les deux principaux facteurs d'évolution concernent les charges qui représentent 63,8% de l'évolution globale et les variations des « autres rémunérations » qui représentent 24,3% de l'évolution. La variation des ETPT n'impacte l'augmentation de MS qu'à hauteur de 13%.

Il convient de signaler que l'augmentation de la MS des non titulaires a fortement décliné en 2012, puisqu'elle n'augmente que de 0,25 M€ pour 1M€ en 2011.



On constate que l'évolution de la masse salariale en 2012 n'a pas profondément bouleversé l'économie générale qui présidait à son évolution au cours de la période antérieure. L'augmentation de la masse salariale des personnels de catégories C est à souligner.

Toutefois, il apparaît que les modifications introduites par l'université dans sa structure d'emplois ont eu un impact sur l'augmentation de la masse salariale, tous personnels confondus, de 1 134 336 € entre 2011 et 2012, sur une évolution totale de la masse salariale de 2 593 002 €, soit 47 %.

4.5. Les éléments de prévision de la masse salariale 2013 font apparaître des évolutions contrastées

L'université suit l'évolution de la masse salariale de façon précise, ce qui permet aujourd'hui d'avoir une vision consolidée au 30 septembre 2013. A partir de ces éléments, il est possible de prévoir l'exécution en année pleine avec une marge d'erreur suffisamment faible pour prendre en compte la dépense de masse salariale au 31 décembre 2013.

La prévision de masse salariale totale 2013 s'élève à 85 327 005 € soit une augmentation de 4 534 864 € qui représente + 5,6% de variation. On constate que l'augmentation de la MS continue à croître : 4,1% en 2011, 4,6% en 2012 et 5,6% en 2013.

	2012	2013	variation	%
MS Université Paul Valérie	73 072 032	77 363 870	4 291 838	5,9%
MS Bibliothèque interuniversitaire	7 720 109	7 965 135	245 026	3,2%
TOTAL Masse salariale	80 792 141	85 329 005	4 536 864	5,6%

Il n'est pas possible de comparer l'intégralité de la masse salariale selon le modèle utilisé précédemment car l'information n'est pas détaillée par corps.

La comparaison ne peut porter que sur la partie effectivement suivie par les services centraux de l'université, soit 96% du montant de la masse salariale de la partie Université. Il n'y a pas de raison par ailleurs de considérer que la part inconnue aurait un rythme d'évolution distinct du reste de l'université.

	2013	2012	2013-2012	%
Enseignants titulaires	44 913 905	39 907 428	5 006 477	12,5%
BIATSS titulaires	14 997 432	14 044 463	952 969	6,8%
Enseignants contractuels partiel	5 159 905	6 190 117		
LABEX/IDEFI	1 283 997			
sous total ens contract.	6 443 902	6 190 117	253 785	4,1%
BIATSS contractuels	3 328 607	3 919 787	- 591 180	-15,1%
(vacations administratives et étudiantes, indemnités de jury...)	1 065 985	1 291 403	- 225 418	-17,5%
Heures complémentaires	3 360 863	3 718 181	- 357 318	-9,6%
Chômage	74 500	201 892	- 127 392	-63,1%
Action sociale	258 930	250 532	258 930	103,4%
TOTAL	74 444 124	69 523 804	5 170 852	7,4%

Pour cette partie de la masse salariale de l'université, l'évolution prévue est très contrastée durant l'année 2013 puisque la masse salariale des personnels titulaires augmente de 5,96 M€

alors que celle des enseignants et chercheurs contractuels diminue malgré les contrats signés dans le cadre du LABEX IDEFI.

5. Consciente du caractère structurel de ses difficultés, l'université envisage des mesures de retour à l'équilibre qui bouleversent le fonctionnement actuel

5.1. L'université a conscience que ses difficultés sont structurelles

Comme cela a été indiqué au chapitre 2, l'exécution budgétaire 2013 devrait conduire à un déficit d'environ 1 800 000 €. A ce montant s'ajouteront sans doute les effets des retraitements comptables qui devraient se poursuivre.

En 2012, le rapport masse salariale sur produits encaissables étaient de 85,55 %. Le budget 2013 a été établi sur un rapport masse salariale sur produits encaissable de plus de 86%.

Ce ratio est extrêmement élevé : il est l'indice du peu de marges de manœuvre dont dispose l'établissement.

L'établissement met en avant plusieurs facteurs supplémentaires de difficulté :

- L'ouverture de surfaces d'enseignement et de recherche supplémentaires : les investigations de l'IGAENR montrent que l'impact de l'ouverture de ces surfaces reste modéré. Ces surfaces viennent en effet compenser des locaux rendus au rectorat. Néanmoins, leur mise en service occasionne 185 K€ de surcoûts comprenant 155 K€ de gardiennage et 30 K€ de surcoût de nettoyage.
- Un taux d'étudiants boursiers croissant qui se traduit par un manque à gagner important sur les droits d'inscription non compensé par la dotation de l'Etat.

Evolution du nombre d'étudiants boursiers par niveau

	2008-2009			2009-2010			2010-2011			2011-2012			2012-2013			
	effectif total	boursiers	% de boursier	effectif total	boursiers	% de boursier	effectif total	boursiers	% de boursier	effectif total	boursiers	% de boursier	effectif total	boursiers	% de boursier	
Licence	8560	4028	47,06%	8874	4414	49,74%	9760	4796	49,14%	11220	5327	47,48%	11835	5838	49,33%	
Master	3959	1474	37,23%	4159	1615	38,83%	4641	1869	40,27%	4711	1852	39,31%	4871	1974	40,53%	
Total	12519	5502	43,95%	13033	6029	46,26%	14401	6665	46,28%	15931	7179	45,06%	16706	7812	46,76%	
													Variation 2008-2012		2310	41,98%

Source : UPV (nombre de boursiers) Sise (Effectifs)

Comme le révèle le tableau ci-dessus les effectifs de boursiers ont progressé de 42% en 5 ans. Le manque à gagner représente 1 550 178 € pour l'exercice 2012-2013.

En l'état actuel des données de PapESR concernant les taux de boursiers, il n'est pas possible de situer l'université par rapport aux autres universités française au regard de cet indicateur.

- L'application par anticipation en 2011 de l'arrêté du 11 août 2011 qui dispose que la licence doit représenter un volume d'au moins 1 500 heures d'enseignement sur l'ensemble du cursus de la licence. Cette disposition est, selon l'établissement, à l'origine de l'essentiel de l'accroissement des heures complémentaires et des vacances. Organisé autour des disciplines de sciences humaines, l'ensemble de ses enseignements en licence est concerné.
- Un accroissement des effectifs que l'absence de limitation des capacités d'accueil ne parvient pas à freiner et qui conduit à une augmentation des heures.
- Un GVT de 736 527 € soit 1,87 % non pris en compte par la dotation de l'Etat

- Des prestations sociales obligatoires servies pour un montant de 248 791 € compensées par l'Etat forfaitairement à hauteur de 135 197 €

5.2. Lors du débat d'orientation budgétaire 2014, l'université s'est prononcée pour des mesures radicales

L'université a connu jusqu'en 2008 d'importantes difficultés financières caractérisées notamment par une dérive des heures complémentaires et des recrutements pléthoriques de personnels contractuels. La nouvelle équipe présidentielle menée par sa présidente Madame Anne Fraïsse, a consacré une grande partie de son énergie à retrouver un équilibre budgétaire. Elle y est parvenue, en mettant en œuvre des mesures drastiques :

- mutualisation des heures de formation,
- refus de payer en heure CM les enseignements dispensés devant des groupes inférieurs à 45 étudiants (la plupart des masters),
- diminution des crédits de fonctionnement des composantes,
- réduction de 150 à 110 agents contractuels.

L'université s'est également rapidement dotée de personnels de catégorie A de qualité, dont la mission a pu apprécier la compétence et la disponibilité. Au total, l'équipe en place, politique comme administrative, montre une excellente connaissance des dossiers, une vraie rigueur et une réelle volonté de maîtriser la gestion financière de l'université.

Ayant concomitamment mis en place des outils de pilotage de bonne qualité sur tous les domaines d'activité, l'université a rapidement retrouvé une santé financière qui lui a permis d'envisager une stratégie de développement qui s'est concrétisée dans le cadre du contrat de développement qu'elle a signé avec l'Etat pour la période 2011 – 2014.

C'est dans ce contexte qu'intervient l'accession à des responsabilités et compétences élargies contre laquelle l'université s'est longtemps prononcée, estimant être encore fragile économiquement.

L'adoption du compte financier 2012, et l'impossibilité de présenter un budget en équilibre ont convaincu l'équipe présidentielle réélue en 2012 et le conseil d'administration de l'université de la nécessité de mettre en place les mesures qui lui permettront de garantir la pérennité financière de l'établissement dans les prochaines années.

Le débat d'orientation budgétaire a été organisé autour de trois hypothèses principales :

- statu quo
- mesures facilement réalisables mais insuffisantes pour atteindre l'équilibre,
- mesures plus radicales dont l'effet en année pleine permettrait une économie de 3,522 M€.

Le conseil d'administration s'est prononcé à une grande majorité pour cette dernière hypothèse dont les principales dispositions sont les suivantes :

- Fermeture totale de l'antenne de Bézier : le chiffrage de cette mesure repose sur l'hypothèse de la suppression de 6 emplois BIATSS, de 5 emplois d'enseignants-chercheurs, de 6000 heures et de 150 000 € de frais de viabilisation et de maintenance. L'évaluation de cette mesure par la mission avec le vice président du CA conduirait à un gain de 1,2M€ alors que le document remis en appui du débat d'orientation budgétaire l'évaluait plutôt à 2,3 M€ en année pleine.
- Suppression des frais de sécurité du site Saint-Charles (gain 155 K€)
- Suppression des remplacements pour congés de courte durée et congés de maternité (gain 100 K€)
- Gel de l'ensemble des postes vacants 2014 (33 postes d'enseignants, 42 postes de BIATSS).

Une dernière disposition, consistant en une limitation des capacités d'accueil, devrait compléter ce dispositif.

La mission ne peut se prononcer sur ces mesures qui comportent un volet politique évident. La fermeture de Béziers lui paraît cependant délicate à mettre en œuvre politiquement et être surévaluée quant aux effets financiers attendus. En outre, cette décision ne mesure pas les conséquences induites sur les effectifs étudiants qui devront poursuivre à Montpellier les cursus qu'ils ont entamés à Béziers.

6. La comparaison de la dotation déterminée par le modèle d'allocation SYMPA entre un échantillon d'universités de même typologie ne fait pas ressortir des disparités de traitement

Afin d'objectiver l'affirmation de l'université qu'elle est traitée de façon inéquitable par l'Etat en terme de dotation, la mission a souhaité procéder à une comparaison entre les moyens affectés à l'UPV et ceux qui sont affectés aux principales universités de disciplines comparables.

L'échantillon d'universités retenu pour effectuer cette comparaison comprend les universités dont les disciplines sont les plus proches de celles enseignées à Paul Valéry. Il s'agit de Rennes 2, Bordeaux 3, Toulouse 3, Grenoble 3, Lille 3. Ces établissements peuvent être de tailles différentes.

Les données sont tirées des éléments de synthèse relatifs au calcul des emplois et des crédits par le système d'allocation de moyen adressés à chaque établissement.

Les critères de la comparaison reposent sur les principaux déterminants qui fondent le modèle de répartition SYMPA. Ils concernent :

- les personnels réellement affectés à l'université, enseignants chercheurs, enseignants et BIATSS comparés aux dotations attribuées par le modèle,
- la dotation enseignement théorique ramenée aux étudiants présents pondérés des boursiers
- la dotation recherche ramenée aux enseignants chercheurs pondérés.

La dotation théorique de chaque établissement est fonction des indicateurs de l'établissement dans chacun des critères auxquels sont attachées des enveloppes (emplois et crédits) en fonction de son poids relatif au sein de l'ensemble des établissements.

6.1. Les personnels

Universités	EC réel	EC théorique SYMPA	Ecart (1)	AE réel	AE théorique SYMPA	Ecart (2)	BIATSS réel	BIATSS théorique SYMPA	Ecart (3)	Ecart total au modèle (1+2+3)	Compensation sous dotation (écart * 25000)	Emplois créés PLF 2013
Montpellier III	468	397	71	78	142	-64	325	356	-31	-24	600 000 €	13
Rennes II	473	463	10	143	171	-28	381	424	-43	-61	1 525 000 €	19
Bordeaux III	446	399	47	75	127	-52	298	330	-32	-37	925 000 €	13
Grenoble III	236	195	41	64	46	18	158	131	27	86		
Toulouse II	726	595	131	304	193	111	653	500	153	395		
Lille III	563	463	100	115	148	-33	413	387	26	93		7

Source : éléments de synthèse SYMPA retraitement IGAENR

Le tableau met en évidence un déficit d'emplois de 24 ETP pour Montpellier. Cette situation paraît plutôt plus favorable que celle de Rennes II et Bordeaux III. Elle est plus défavorable que celle des universités de Lille III et de Toulouse II qui sont plus importantes en termes d'effectifs étudiants.

Le modèle SYMPA reconnaît donc à Montpellier 3 une sous-dotation en emplois en 2013.

Pour mémoire, en 2012, Montpellier 3 était considéré par le modèle SYMPA comme sur-doté, mais la répartition des postes dans le cadre du schéma d'emplois (+1.000 postes en 2013) au titre de la convergence s'est faite non seulement en fonction du modèle SYMPA 2012 mais aussi en fonction d'un critère additionnel, dit taux d'encadrement brut, qui a permis à l'établissement de bénéficier de 13 postes.

6.2. La dotation théorique « enseignement »

Le modèle SYMPA détermine l'enveloppe théorique « activités d'enseignement » à partir de quatre paramètres :

- Nombre d'inscrits,
- Taux de présence,
- Pondération de la classe de formation,
- Majoration boursière (fonction du nombre de boursiers).

Les dotations "activité d'enseignement"

	Etudiants en L*	Etudiants M*	Total	Enveloppe théorique	Montant théorique par étudiant
Montpellier III	15 369	6 267	21 636	7 087 025	328 €
Rennes II	19 494	6 229	25 723	8 311 111	323 €
Bordeaux III	14 799	4 186	18 985	6 122 297	322 €
Grenoble III	3 983	2 414	6 397	2 143 305	335 €
Toulouse II	19 673	8 246	27 919	9 193 387	329 €
Lille III	18343	5150	23 493	7 485 085	319 €

Source : éléments de synthèse SYMPA retraitement IGAENR

* Les effectifs étudiants sont pondérés par discipline et majorés des boursiers

Le tableau ci-dessus montre que le montant théorique par « étudiant présent pondéré majoré boursier » est identique pour tous les établissements dans le modèle SYMPA sur l'ensemble du territoire.

Parmi les 4 paramètres cités, le nombre d'inscrits et la pondération de la classe de formation sont les deux plus influents sur la dotation théorique « activité enseignement ». Compte tenu des différences de pondérations, la répartition des inscrits par classe de formation doit être donc également prise en compte dans les analyses : Montpellier 3 a 16 020 étudiants inscrits, mais 15 931 dans le secteur tertiaire (99,4%) et 89 dans le secteur secondaire (0,6%).

La pondération boursiers

	Etudiants en L	Etudiants M	Total	Total boursiers	%	Etudiants en +	Valorisation boursiers
Montpellier III	11 342	4 678	16 020	7 552	47,14%	4 942	1 581 440 €
Rennes II	12 820	4 419	17 239	8 217	47,67%	5 361	1 715 520 €
Bordeaux III	10 275	3 075	13 350	5 825	43,63%	3 785	1 211 200 €
Grenoble III	2 766	1 998	4 764	1 709	35,87%	1 126	360 320 €
Toulouse II	13 745	6 062	19 807	7 957	40,17%	5 241	1 677 120 €
Lille III	13520	3894	17 414	8 679	49,84%	5 646	1 806 720 €

Source : éléments de synthèse SYMPA retraitement IGAENR

Le modèle introduit une pondération destinée à compenser l'exonération des droits dont bénéficient les étudiants boursiers. Le tableau ci-dessus fait ressortir deux informations :

- 1- les taux d'effectifs boursiers de l'université Paul Valéry sont assez proches de ceux des universités « échantillon »,

- 2- le modèle sympa pondère les effectifs étudiants en ajoutant une part d'étudiants supplémentaires. Le total de ces étudiants supplémentaires auquel est appliqué le montant théorique moyen correspond au manque à gagner évalué par l'université¹.

6.3.La dotation théorique recherche

Les paramètres qui concourent à la détermination de l'enveloppe « recherche » font intervenir :

- le nombre d'enseignants-chercheurs produisant rémunérés par l'université, pondérés selon les domaines scientifiques,
- le nombre de doctorats délivrés dans l'année. Le tableau ci-dessus montre la très faible différenciation existant entre les universités pour la dotation théorique affectée à la recherche.

Les dotations "recherche"

	Nbre d'EC*	Dot. Théor.	Dot/EC	Nbre de doct.	Dot. Théor.	Dot/doct**	Dot. Théorique
Montpellier III	476	3 604 213	7 572	112	363 496	3 246	3 967 709
Rennes II	510	3 823 341	7 497	63	215 879	3 427	4 039 220
Bordeaux III	584	4 270 193	7 312	107	355 038	3 318	4 625 231
Grenoble III	268	2 034 942	7 593	47	152 538	3 245	2 187 480
Toulouse II	843	6 502 108	7 713	147	485 647	3 304	6 987 755
Lille III	633	4 719 207	7 455	60	197 583	3 293	4 916 790

Source : éléments de synthèse SYMPA retraitement IGAENR

* Les EC en sciences exactes sont pondérés d'un coefficient de 2 et de 1,5 selon la cotation AERES

** la variation des montants est liée au nombre de doctorants de disciplines hors SHS

En définitive, il apparaît que les différentes enveloppes attribuées par le modèle ramenées aux étudiants ou aux enseignants –chercheurs sont relativement proches. Il n'y a pas de disparités significatives entre les dotations des universités examinées. Le seul facteur introduisant une réelle différenciation est constitué de l'écart existant entre la subvention théorique et la subvention réelle, le modèle SYMPA représentant une cible théorique. Certains établissements peuvent être plus ou moins éloignés de la cible, dans certains cas, l'établissement sur-doté apparaissant avec un excédent d'initialisation important. C'est le cas de l'université de Grenoble III qui affiche un excédent d'initialisation de 1,154 M€, de Lille III pour 1,401 M€ et de Toulouse II pour 5,803 M€.

Cette situation peut être mesurée par le ratio DR/DT, dotation de référence/dotation théorique qui mesure la sur-dotation (si>1) ou la sous-dotation (si<1) relative dans SYMPA.

	2012		2013	
	DR/DT emplois	DR/DT crédits	DR/DT emplois	DR/DT crédits
BORDEAUX III	0,96	0,98	0,96	0,95
MONTPELLIER III	1,03	1,12	0,97	1,00
RENNES II	0,94	0,99	0,94	0,97
GRENOBLE III	1,40	1,07	1,33	1,08
LILLE III	1,09	1,08	1,09	1,07
groupe disciplinaire (LSH)	1,05	1,05	1,06	1,04

Le tableau joint met en évidence une situation de l'université Paul Valéry Montpellier III proche de la cible de SYMPA. Alors qu'elle apparaissait encore légèrement sur-dotée en 2012, les augmentations

¹ Pour l'UPV 4942 étudiants boursiers pondérés supplémentaires x 328 € (taux moyen unitaire) = 1 620 976 €

d'effectifs qu'elle connaît depuis trois ans la rapprochent, au regard des critères du modèle d'allocation, de sa cible en termes de dotation et la place en légère sous-dotation en 2013 malgré un apport de masse salariale correspondant à 13 emplois dans le cadre du PLF 2013.

Conclusion

La mission de l'inspection générale est intervenue rapidement et dans une période de grande tension.

Il apparaît en effet que l'université Paul Valéry connaît une situation financière délicate.

Elle a présenté un compte financier 2012 en déficit.

Ce déficit comporte une origine conjoncturelle liée aux nombreux travaux destinés à améliorer la qualité comptable mais il est aussi le résultat de la croissance de la masse salariale dont une part concerne l'augmentation des heures complémentaires et des vacances et une autre part est liée à l'évolution des rémunérations des personnels permanents.

Trois facteurs expliquent l'augmentation des heures complémentaires :

- le développement de l'offre de formation habilitée en 2011,
- le passage à 1500 heures des parcours de licences,
- une augmentation importante des effectifs.

L'augmentation des rémunérations est la conséquence de plusieurs facteurs :

- des modifications apportées à la structure d'emploi qui, en 2012, pèsent pour 1,134 M€ soit 47 % de l'augmentation,
- la variation des taux du CAS pension.

L'exercice budgétaire 2013, qui prévoit une augmentation de 5 M€ de la masse salariale, devrait présenter un résultat déficitaire d'environ 1,8 M€, hors charges et produits calculés.

L'établissement, qui ne dispose pas de marges de manœuvre à court terme, sa masse salariale mobilisant 86% de ses ressources, travaille sur une hypothèse délicate de fermeture du site de Béziers. Cette hypothèse probablement surévaluée ne permettra pas un retour à l'équilibre sans la mise en œuvre des autres dispositions complémentaires imaginées par l'établissement qui incluent notamment des reports de recrutement.

Le montant du fonds de roulement permet néanmoins de concevoir un plan de retour à l'équilibre progressif qui inclut une réflexion sur l'importance de l'offre de formation, sur sa structure en emplois et sur l'organisation interne de l'université.